



La Loire-Atlantique généreuse

Panorama

Cécile Bazin - Jacques Malet

Préface

Le présent ouvrage donne l'occasion au Conseil général de Loire-Atlantique de saluer l'action si précieuse des bénévoles et de remercier en particulier l'engagement de France Bénévolat Nantes Atlantique, association de référence, qui œuvre sans relâche pour le développement du volontariat, dans notre département.

La structuration d'un réseau efficace, avec deux centres l'un à Nantes l'autre à Saint-Nazaire, et trois antennes, à Guérande, Saint-Herblain et Rezé, a permis de faire naître de multiples vocations, sur une grande partie de notre territoire.

D'autres réseaux associatifs, philanthropiques, humanitaires dans notre département contribuent également à encourager l'action bénévole. Ils contribuent tous à proposer aux hommes et femmes de bonne volonté des activités et des projets au service des autres.

Le présent état des lieux en Loire-Atlantique montre le niveau d'implication de nombreux citoyens et de nombreuses citoyennes dans des secteurs aussi différents, que ceux de l'aide sociale, de l'humanitaire, de la santé, du sport, de la culture, de la protection de l'environnement et du développement durable ...

Ce recensement, fruit du travail de grande qualité du Centre d'étude et de recherche sur la philanthropie, est d'abord un hommage bien mérité qui leur est légitimement rendu.

Mais il offre aussi, pour la première fois, un portrait d'ensemble du volontariat en Loire-Atlantique, et il permettra à beaucoup de mieux appréhender l'indispensable action des bénévoles.

Le Conseil général de Loire-Atlantique est particulièrement sensible à l'engagement du mouvement bénévole, du fait de ses compétences institutionnelles : l'accompagnement social et l'insertion notamment mais aussi l'offre de nombreux services aux personnes (enfants en bas âge et familles, jeunes, personnes âgées, personnes en situation de handicap...).

Parallèlement au bénévolat et dans le même esprit de don de soi, je voudrais souligner l'implication des sapeurs-pompiers volontaires du département dans l'organisation des secours ainsi que leur dévouement constant envers leurs concitoyens.

Au-delà de la reconnaissance publique du bénévolat ou des aides aux associations, c'est l'esprit de partenariat et l'esprit d'initiative qui relie notre collectivité, et les collectivités locales en général, aux bénévoles.

Cet esprit commun et notre volonté partagée sont présents dans chacune des pages à suivre. Cet ouvrage est une belle invitation à promouvoir cet état d'esprit citoyen et toutes les solidarités qu'il favorise au quotidien.

Patrick MARESCHAL,
Président du Conseil général
de Loire-Atlantique

Préface

La solidarité constitue non seulement une valeur essentielle de la République, mais également un enjeu essentiel pour notre société. Au delà de l'acte de donner et du sens que son auteur peut lui consacrer, la philanthropie contribue de façon dynamique à la solidarité nationale, de par son importance et sa diversité.

L'Etat porte depuis longtemps un intérêt particulier à toutes les formes d'engagement et d'action bénévole, parce qu'elles contribuent de façon pragmatique et efficace au développement des solidarités.

La loi du 1^{er} août 2003 relative au mécénat, aux associations et aux fondations a substantiellement modifié le régime fiscal en matière de mécénat, afin de renforcer l'attractivité du don et d'encourager ainsi la générosité publique.

Les mesures prises en faveur de la promotion de la vie associative ont été particulièrement nombreuses ces dernières années: désignation de « délégués départementaux à la vie associative » et développement de réseaux d'accueil et d'information des associations, mise en œuvre de conventions pluriannuelles d'objectifs entre l'Etat et les associations, nouvelles dispositions fiscales et sociales reconnaissant le caractère spécifique du secteur non marchand, mesures destinées à mieux reconnaître les bénévoles, mise en place du dossier unique de demande de subvention par la circulaire du Premier Ministre du 24 décembre 2002. Ces dispositions témoignent des efforts constants de reconnaissance de la vie associative et de ses acteurs que l'Etat a toujours souhaité promouvoir tout en renforçant la transparence de ses relations avec ce secteur.

L'association est un partenaire privilégié de l'Etat et des collectivités territoriales car son rôle d'opérateur dans la mise en œuvre des politiques publiques est aujourd'hui incontestable. Elle est également le lieu irremplaçable de maintien du lien social et de démocratie participative, un terrain d'expérimentation et d'innovation sociale. L'Etat a souhaité reconnaître cette importance en consacrant désormais à la vie associative un département ministériel.

Toutefois, la connaissance scientifique du secteur associatif reste limitée. Si des éléments statistiques fiables existent grâce aux procédures de déclaration et de modification de déclaration, les études portant sur le fonctionnement et les activités des associations sont peu nombreuses. Il en est de même plus globalement pour les différentes formes d'expression de la générosité publique.

La présente étude a un caractère inédit de par son caractère départemental et la précision de l'analyse des multiples données qui ont pu être rassemblées.

Je tiens à remercier « France Bénévolat Nantes Atlantique » et ses dirigeants pour avoir pris l'initiative de réaliser ce panorama complet de la « Loire-Atlantique généreuse ». Je tiens également à féliciter le Centre d'étude et de recherche sur la philanthropie pour la qualité scientifique de la recherche, travail auquel les services de l'Etat ont apporté leur collaboration.

Je sais que cette étude sera largement utilisée car elle invite à la réflexion et constitue une ressource propice à l'action.

**Le Préfet de la région Pays de la Loire
Préfet de la Loire-Atlantique
Bernard BOUCAULT**

Introduction

L'association FRANCE BENEVOLAT NANTES ATLANTIQUE a pour mission l'intermédiation entre les associations et les bénévoles potentiels, la valorisation des compétences bénévoles et l'animation du milieu associatif comme moyen de promotion du bénévolat.

Cette année, nous allons accueillir plus de mille candidats au bénévolat. Ce chiffre de mille impressionne nos interlocuteurs, mais des milliers d'autres personnes souhaiteraient nous connaître pour pouvoir rencontrer les associations.

L'animation du milieu associatif comme moyen de promotion du bénévolat se fait naturellement avec nos partenaires habituels. Nous avons plaisir à nous rencontrer en conseil d'administration, en assemblée générale, lors d'un forum du bénévolat ou pour préparer des « portes ouvertes » simultanées. Les responsables associatifs y trouvent l'occasion de se rencontrer, de se connaître, parfois de conjuguer leurs actions et d'échanger évidemment sur leurs besoins en bénévoles...

En publiant ce document, grâce au CERPHI et à nos sponsors, en organisant une rencontre festive pour le présenter, nous nous mettons au service des associations. Nous offrons aux dirigeants la possibilité de se situer dans le champ du bénévolat, de comparer leur propre progression à celle du secteur, de prendre conscience des évolutions, d'agir en conséquence pour se projeter dans l'avenir.

Que choisir ? Regretter sans cesse le manque de bénévoles ou plutôt insister sur l'importance et la diversité des champs d'action pour inciter les postulants à se manifester et à trouver leur voie ? Telle est notamment l'ambition de ce document qui ne laissera pas indifférent le monde associatif, d'autant plus qu'il élargit l'observation à toutes les formes de philanthropie, telles que le dynamisme de la création d'associations, le don d'argent, mais aussi le don de sang.

Je suis persuadé que certains dirigeants, ainsi mieux armés, parleront autrement et de façon positive de leurs besoins. Les bénévoles, à la lecture de cette étude, y trouveront sans aucun doute des motivations nouvelles. D'une manière générale, ce travail offert à tous peut éclairer les décideurs, qu'ils soient du secteur public ou privé, et leur permettre d'échanger pour encourager toutes les formes de générosité citoyenne.

André VERCHERE

Président de France Bénévolat Nantes Atlantique.
Délégué régional des Pays de la Loire

Sommaire

Introduction	4
Rapide présentation du département	6
A - Une situation géographique favorable	6
B - Des solidarités intercommunales affirmées	6
C - Un fort dynamisme démographique	6
D - Une économie diversifiée en développement	6
I - La vie associative dans le département	10
A - Combien d'associations enregistrées en Loire-Atlantique ?	10
1) Les créations d'associations depuis 10 ans	10
2) Deux aspects particuliers du secteur associatif	12
Les associations agréées par le ministère de la Jeunesse et des Sports	12
Les « associations employeurs »	13
B - Quel dynamisme associatif en Loire-Atlantique ?	15
1) Le département dans le contexte national, au travers des « bâtisseurs associatifs »	15
2) La répartition géographique des créations d'associations dans le département	16
3) L'ambition des associations	17
4) Les saisons des associations	19
5) Deux exemples de l'importance sociale des associations	20
C - Combien d'associations vivantes dans le département ?	22
II - Le don de temps sous forme de bénévolat et de volontariat	24
A - Quelques chiffres clés	24
B - Partager la ressource	26
C - Un regard sur les candidats au bénévolat	27
D - Une approche prudente concernant les bénévoles du département	29
E - Le bénévolat dans le domaine sportif	30
1) Le nombre de dirigeants par club	30
2) Le rapport numérique entre dirigeants et licenciés	31
3) La répartition hommes - femmes chez les dirigeants	32
4) Le lien entre le sexe des dirigeants et celui des pratiquants	32
F - L'engagement des sapeurs-pompiers volontaires en Loire-Atlantique	33
III - Le don d'argent dans le département	34
A - Combien donne-t-on en Loire-Atlantique ?	34
B - La Loire-Atlantique : frileuse ou généreuse ?	34
C - Une évolution qui peut toutefois préoccuper	36
IV - Donner son sang en Loire-Atlantique	37
A - Une forme de générosité bien présente en Loire-Atlantique	37
B - Une majorité d'hommes	38
C - Des dons fréquents	38
D - Un enthousiasme croissant des jeunes donneurs	39
E - Le don de sang demain	39
F - Des donneurs de plaquettes nombreux et fidèles	41
En somme	42

Rapide présentation du département

A - Une situation géographique favorable

Située dans le quart nord-ouest de la France, la Loire-Atlantique bénéficie de 133 kilomètres de côtes sur la façade atlantique qui lui confèrent un atout touristique majeur et qui lui ont permis de développer des activités portuaires de premier ordre. Elle offre un paysage diversifié, entre terre et mer, ainsi qu'un cadre de vie particulièrement appréciée.

B - Des solidarités intercommunales affirmées

La coopération entre les communes est ancienne et particulièrement foisonnante. Toutes les communes appartiennent désormais à un groupement à fiscalité propre et la Loire-Atlantique se situe au premier rang national. En revanche, avec un nombre moyen de 9 communes par établissement public de coopération intercommunale (communautés de communes ou d'agglomération ou communauté urbaine), le département est assez loin dans le classement, occupant la 78^e place. Ceci traduit donc une très forte motivation pour procéder à des regroupements, mais selon des périmètres assez limités, par rapport aux autres départements.

C - Un fort dynamisme démographique

La Loire-Atlantique compte 1.134.226 habitants, en progression de +0,84% par an depuis 1990 (France entière : +0,40%). La population départementale a progressé de 32% en 30 ans, contre moins de 19% au niveau national. La progression a surtout profité aux principales villes et à leur couronne. Nantes, avec ses 270.251 habitants, accueille un habitant du département sur 4. Elle est devenue la 6^{ème} ville de France. Cette augmentation de population est imputable tant au dynamisme démographique endogène (solde naturel) du département qu'à son attractivité (solde migratoire). La Loire-Atlantique est désormais le 7^{ème} département le plus peuplé de France (hors Ile-de-France). Elle affiche une croissance deux fois plus rapide que la moyenne nationale. C'est aussi le département le plus peuplé de la région Pays de la Loire et celui qui affiche le plus fort dynamisme démographique.

Les projections de l'INSEE montrent en effet que la Loire-Atlantique gagnerait 203.000 habitants dans les 30 prochaines années. Son poids devrait donc se renforcer au sein de la région (de 35% à 39%) et elle serait ainsi le département le plus jeune des Pays de la Loire, significativement plus jeune que la moyenne française. Déjà aujourd'hui, on compte 25,7% de personnes de moins de 20 ans, contre 24,6% au plan national. En 2001, le taux de natalité y était supérieur à la moyenne nationale (13,5 pour mille contre 13 pour mille à l'échelle de la France métropolitaine). Il a même légèrement augmenté l'année suivante alors qu'il a fléchi au plan national.

D - Une économie diversifiée en développement

La Loire-Atlantique bénéficie d'un réseau routier et autoroutier dense. Elle est desservie par le TGV depuis 1989. Elle compte 10 ports de pêche et de plaisance et accueille Port Atlantique, premier port de la façade atlantique européenne et quatrième port autonome français. Premier aéroport de l'ouest, l'aéroport international de « *Nantes Atlantique* » permet de desservir les plus grandes villes européennes. Un projet de nouvel aéroport est aujourd'hui à l'étude.

La Loire-Atlantique revendique, en matière économique, son label de département équilibré avec une agriculture diversifiée (maraîchage, vignoble, élevage...), une remarquable activité

liée à la mer (conchyliculture, pêche, sel...), un pôle tertiaire en développement et un tissu industriel dynamique. Il s'agit en effet de l'un des départements les plus industrialisés de France. La construction navale, l'aéronautique, le travail des métaux et l'industrie mécanique, les industries agro-alimentaires, la production de combustibles et de carburants sont les secteurs dominants.

Pour demain, le département concentre 50.000 étudiants dans l'enseignement supérieur, 17 grandes écoles et 2200 chercheurs dans 200 laboratoires.

Les données de la Coface¹ permettent d'observer le dynamisme économique départemental, régional et national à partir des créations d'entreprises, des défaillances et des cessations d'activités. Les chiffres de la Loire-Atlantique, repris dans le tableau suivant, sont particulièrement favorables.

Evolution de l'indice de dynamisme économique*

Années	Loire-Atlantique	Pays de la Loire	France
2001	1,41	1,31	1,34
2002	1,47	1,36	1,36
2003	1,49	1,33	1,36

* il résulte du solde de créations nettes (différence entre les créations d'une part et les défaillances et cessations d'autre part) rapporté au nombre de défaillances et de cessations. Il se lit ainsi : pour une entreprise française disparue en 2003, 1,36 s'est créée.

L'INSEE Pays de Loire confirme ce dynamisme et note que « *le nombre de créations d'entreprises nouvelles a fortement progressé en 2003 (+16,2%) malgré un contexte économique morose. Cette progression est de loin la plus importante des cinq départements de la région* ». Il observe toutefois que l'industrie a particulièrement souffert la même année, perdant 2,5% de ses salariés. D'une manière générale, l'emploi a très peu progressé au cours de l'année passée, entraînant une augmentation du taux de chômage. Ce dernier reste cependant inférieur au chiffre national, comme l'indique le tableau suivant.

Evolution du taux de chômage

(en %)

Années	Loire-Atlantique	France métropolitaine
1996	12,8	12,0
1997	12,7	12,1
1998	11,9	11,5
1999	10,7	10,8
2000	9,2	9,5
2001	8,4	8,7
2002	8,5	9,0
2003 (4 ^{ème} trimestre)	9,1	9,7

Sources : INSEE et DRTEFP (direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle)

Jusqu'en 1998, le taux de chômage était sensiblement supérieur à la moyenne nationale. Depuis 1999, la tendance s'est inversée et il s'écarte, d'année en année, du taux national. Tout comme en Loire-Atlantique, le taux de chômage de la région des Pays de la Loire a augmenté entre 2002 et 2003 pour atteindre 8,1% de la population active. Les taux des 5 départements

¹ Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur

s'échelonnent de 5,8% en Mayenne² à 9,1% en Loire-Atlantique. C'est aussi dans ces deux départements que le nombre d'inscriptions à l'ANPE a proportionnellement le plus augmenté. La progression du chômage masculin et du chômage des jeunes est assez sensible en Loire-Atlantique, +10,8% en un an pour ce dernier. La part des chômeurs de longue durée est légèrement supérieure en Loire-Atlantique par rapport à la région, 27% contre 26,1%. Mais elle n'en demeure pas moins inférieure à la moyenne nationale (29,4%).

*

Ce panorama de la Loire-Atlantique, loin d'être exhaustif, rassemble les données les plus récentes sur le département et n'a d'autre ambition que d'introduire le sujet de la présente étude. Observons en effet comment s'exprime la générosité dans ce département plutôt jeune, attractif tant au plan économique que démographique, bénéficiant de réels atouts en termes économiques, touristiques et de qualité de vie, où l'intercommunalité est une réalité déjà ancienne. Plus précisément, dans ce contexte nettement favorable, qu'en est-il de la vie associative et du bénévolat, comment se comportent ses habitants au regard du don de sang et du don d'argent ?

² Un taux de chômage très bas n'est pas forcément positif et peut correspondre malheureusement à de fortes migrations, en particulier des plus jeunes qui ont quitté le département. Il peut aussi être révélateur d'un grand nombre d'abandons des recherches d'emploi liés au découragement.

Précisions méthodologiques

Les différentes formes de générosité ont été étudiées en étroite concertation avec les acteurs locaux. Nous tenons d'ailleurs à remercier tous nos partenaires pour l'accueil qu'ils nous ont réservé, les statistiques qu'ils ont bien voulu nous transmettre et les précieux conseils qu'ils nous ont apportés. Les données, chiffres réels très souvent inédits, proviennent de sources officielles.

Pour ce qui concerne la vie associative, elles proviennent des services du Journal officiel et du ministère de l'Intérieur, des services de la préfecture de Loire-Atlantique et de la direction régionale et départementale de la jeunesse et des sports. Pour ce qui est du don d'argent, nous nous appuyons sur des sondages nationaux réguliers, mais aussi et surtout sur les informations très précises de la direction générale des impôts³. Pour le don de sang, notre coopération avec l'Etablissement Français du Sang, et tout particulièrement avec l'établissement des Pays de la Loire, nous permet de disposer de données tout à fait inédites et très détaillées⁴.

S'agissant du don de temps et du bénévolat, le Centre national du volontariat devenu récemment France Bénévolat, ainsi que plusieurs réseaux nous ont fourni leurs données détaillées pour chacun des départements⁵. Localement, en lien avec France Bénévolat Nantes Atlantique, de nombreuses associations se sont engagées dans une enquête centrée sur le département. Pour ce qui est d'un volontariat très spécifique, et tellement représentatif de la solidarité généreuse, des données détaillées nous ont été aimablement fournies par la Fédération nationale des sapeurs-pompiers et le Service départemental d'incendie et de secours de Loire-Atlantique.

Il est important de préciser que seules les données vérifiées sont ici publiées. Les chiffres, tout comme les commentaires qui vont suivre, ont été validés en lien avec nos interlocuteurs concernés. Pour les acteurs et les décideurs qui voudraient aller plus loin dans la connaissance et l'analyse, nous disposons de multiples informations complémentaires que nous serons heureux de leur communiquer.

Pour le lecteur qui souhaite aller rapidement à l'essentiel, nous avons proposé quelques encadrés qui résument chaque chapitre. Pour le lecteur qui souhaiterait aller plus loin que le présent ouvrage, nous disposons de certaines informations complémentaires que nous partagerons avec grand plaisir.

³ Voir sur ce point « *La générosité des Français* » huitième édition – Sylvie Malsan – Jacques Malet – Novembre 2003.

⁴ Voir par ailleurs « *Donner son sang en France* » Cerphi – Etablissement Français du Sang - Mai 2004.

⁵ Voir « *La France bénévole 2004* » Cerphi – France Bénévolat – Mars 2004.

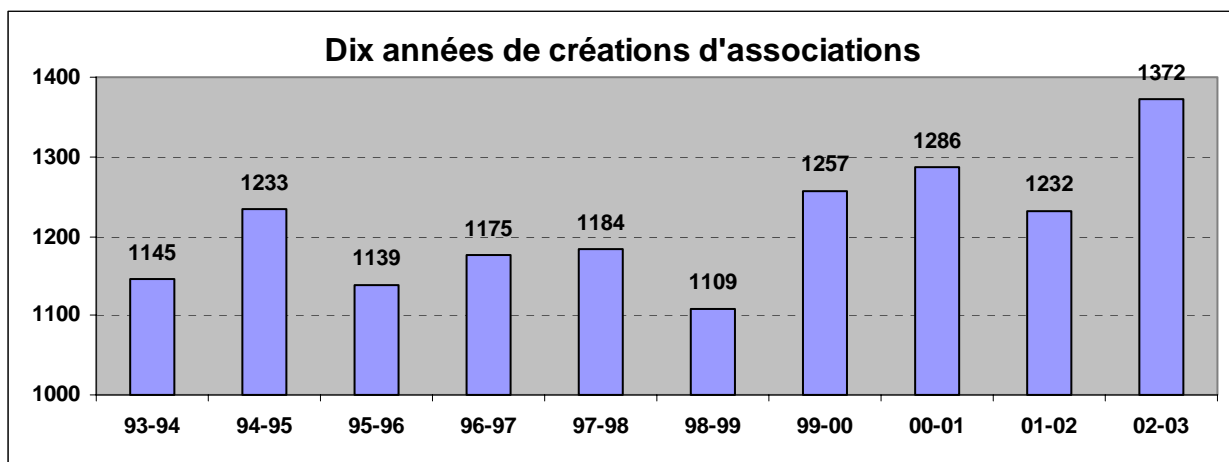
I - La vie associative dans le département

La solidarité et la générosité doivent trouver un cadre pour s'exprimer. C'est, entre autres, le monde associatif qui l'offre, véritable lieu d'expression du bénévolat, outil efficace pour l'action citoyenne et désintéressée. Il est pourtant assez difficile d'en approcher et d'en cerner toutes les dimensions et toutes les réalités. Nous disposons certes des données officielles, en particulier de l'état civil des associations, tout au moins quant à leur naissance. Nous sommes beaucoup moins renseignés quant à leur évolution et à leur disparition. Ce développement tente d'approcher cette réalité, en particulier grâce aux données multiples recueillies au plus près du terrain. Sans oublier qu'au-delà des statistiques, les associations sont à la fois le reflet d'une société en mutation et le lien très important qui permet à beaucoup d'acteurs de s'épanouir et à de multiples bénéficiaires de trouver aide et compréhension.⁶

A - Combien d'associations enregistrées en Loire-Atlantique ?

1) Les créations d'associations depuis 10 ans

La préfecture et les trois sous-préfectures de Loire-Atlantique ont enregistré exactement 12.132 créations d'associations au cours des dix années scolaires⁷ écoulées (1993-94 à 2002-2003). Cela fait une moyenne de plus 1.200 créations par année, avec un record de 1.372 nouveaux organismes, enregistré au cours de la dernière année allant du 1^{er} septembre 2002 au 31 août 2003. Les résultats partiels de l'année 2003-2004 (arrêtés au 12 juin 2004) montrent qu'on pourrait connaître un nouveau record puisque le nombre de créations était déjà en augmentation de l'ordre de 4% par rapport à la même période de l'an passé, avec une nouvelle augmentation plus nettement perceptible à Ancenis et à Saint-Nazaire.



Source : Service du Journal officiel. Chaque « année associative » débute le 1^{er} septembre et se termine le 31 août suivant, selon le rythme de l'année scolaire.

C'est l'année 1998-1999 qui marque le creux le plus accentué, au cours d'une période d'augmentation constante du nombre de créations. En étudiant de près les différents objets⁸ des associations, on constate que ce fléchissement s'explique essentiellement par un moindre dynamisme créatif en matière de communication, ainsi que dans le domaine de la technique et de la recherche, deux secteurs en forte expansion au cours de la décennie.

⁶ Une étude nationale intitulée « Le dynamisme associatif en France » a été publiée par la Cerphi et Association mode d'emploi, préfacée par le ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative – octobre 2004.

⁷ Il nous semble, en effet, que la vie associative épouse assez largement le rythme de l'année scolaire. Nous avons pu démontrer par ailleurs (*Le Monde* du 10 décembre 2003 et *Juris association* du 15 décembre 2003), que cette approche permettait d'éviter un large biais statistique.

⁸ Les services du Journal officiel classent les associations selon une quinzaine de thèmes, sachant qu'une association peut figurer dans deux ou trois thèmes complémentaires, en fonction de son objet.

A l'inverse, le record de la dernière année observée pour cette étude (+ 11,4% en 2002-2003 par rapport à 2001-2002) s'explique par une augmentation générale des créations, mais en particulier dans les domaines de l'économie et du social, avec une véritable explosion dans les secteurs des loisirs ainsi que dans celui de la techniques et de la recherche.

Il est d'ailleurs intéressant de suivre l'évolution de chaque objet au cours des dix dernières années pour constater qu'elle correspond tout à fait à celle de la société en général. En effet, tout ce qui concourt à la communication est mieux pris en compte. Ces associations ne représentent toutefois qu'une faible part des créations (6% environ), mais leur nombre a doublé en dix ans. Dans le même esprit, les créations d'associations tournées vers la technique et la recherche sont de plus en plus nombreuses, la proportion des créations passant de 6 à 12% du total. Ne représentant que 70 à 80 créations annuelles au début de la période, elles dépassent le nombre de 150 créations en fin de période.

Pour les autres thèmes, on ne constate pas de fortes évolutions tendancielle, mais seulement des variations annuelles relativement modérées. L'approche de l'an 2000 a toutefois dopé la création des associations de loisirs, ainsi que celles qui ont pour objet la technique et la recherche. Contrairement à ce que l'on pourrait attendre, le nombre des créations d'associations liées à l'environnement ne varie presque pas, limité à une quarantaine chaque année.

Si l'on compare les tendances départementales au contexte national, comme l'indique le tableau suivant, on constate que la Loire-Atlantique se distingue assez peu des tendances nationales.

Répartition des créations d'associations suivant leur objet

Principaux objets	Loire-Atlantique	Proportion (en %)	France	Proportion (en %)
Communication	738	4,5	35.606	4,1
Culte	92	0,6	7.392	0,9
Culturel	3.665	22,5	185.105	21,3
Défense	749	4,6	45.348	5,2
Economie	907	5,6	44.907	5,2
Enseignement	604	3,7	29.847	3,4
Environnement	400	2,5	23.369	2,7
Loisirs	2.184	13,4	117.813	13,6
Santé	443	2,7	22.776	2,6
Social	2.531	15,5	138.568	15,9
Sport	2.085	12,8	118.594	13,7
Techniques et Recherche	1.379	8,5	70.316	8,1

Source : Services du Journal officiel. Attention, cette liste n'est pas exhaustive et se limite aux principaux objets. Une même association peut figurer dans une, deux ou trois rubriques, selon son objet.

Il faut faire une nette distinction entre la proportion des créations, selon les objets, et la proportion des associations vivantes dans chaque domaine. C'est ainsi que l'on perçoit d'assez nettes différences en termes de pérennité. A titre d'exemple, on indiquera que les nouvelles associations sportives représentent environ 13% du total, alors que selon Viviane Tchernonog⁹, elles représentent environ 22% du total des associations vivantes. De même, les associations liées aux loisirs semblent bien résister, avec un peu plus de 13% des créations, pour une proportion de l'ordre de 20% des associations vivantes. A l'opposé, dans le domaine de la culture, les créations représentent nettement plus de 20% des créations, et moins de 18% des associations vivantes. Il y a donc une grande stabilité des associations sportives, alors qu'il y a de très profondes mutations pour ce qui concerne les associations culturelles, et vraisemblablement une assez forte mortalité dans ce domaine.

⁹ Professeur à l'Université Paris 1 et chercheur au CNRS.

2) Deux aspects particuliers du secteur associatif

S'il est difficile de recenser les associations avec une grande précision, il existe deux exemples et deux catégories pour lesquels les repérages sont possibles et nettement plus précis même si demeurent quelques difficultés d'actualisation et de suivi. Il s'agit d'une part des associations qui emploient des salariés et d'autre part des associations qui ont fait l'objet d'un agrément¹⁰ officiel. Prenons celui que délivrent les services de la jeunesse et des sports qui ont bien voulu nous fournir des données très précises et actuelles.

Les associations agréées par le ministère de la Jeunesse et des Sports

Toutes les associations qui agissent dans le domaine de la jeunesse, des loisirs, de la culture et des sports ne sont pas agréées, mais un très grand nombre se sont ainsi fait connaître et reconnaître. Cet ensemble de près de 5.500 organismes agréés se décompose en 4.506 associations sportives et 904 associations de jeunesse. Quelques associations se trouvent dans les deux catégories. C'est ainsi que la mention du mot « sport » figure dans une vingtaine d'organismes de jeunesse. On trouve aussi 12 associations qui annoncent clairement dans leur titre qu'elles agissent à la fois dans le domaine de la culture et du sport.

Au total, les associations de jeunesse agréées se répartissent entre 324 organismes implantés à Nantes, 54 à Saint-Nazaire, et 526 dans l'une des 219 autres communes du département. Les associations sportives agréées sont donc au nombre de 4.506, dont 659 agissant à Nantes, 131 à Saint-Nazaire, 43 à Ancenis et 40 à Châteaubriant. La concentration sur Nantes est beaucoup plus forte en matière d'animation en direction de la jeunesse (35,8% des associations) qu'en matière de sport (14,6%). Rares sont en effet les communes, y compris les plus petites comme on le verra, qui ne disposent pas au moins d'un club de sport.

Les clubs sportifs se répartissent entre 60% environ construits autour d'une discipline exclusivement, et 40% proposant plusieurs sports et affiliés en conséquence à plusieurs fédérations sportives. Un tableau présente la répartition des clubs unisports, pour les disciplines les plus répandues dans le département. On remarque que le basket-ball talonne le football, et que malgré la distance qui sépare Nantes de Marseille, la pétanque est très présente.

D'une manière générale, les disciplines qui présentent une variante loisirs sont en bonne place, avec dans l'ordre le tennis, le tennis de table, la pétanque déjà citée, la gymnastique volontaire et d'entretien, ainsi que le cyclotourisme. Si l'on prend les 15 disciplines qui comportent le plus grand nombre de clubs, on parvient à une proportion qui est d'environ 70% du total des clubs unisports.

Présentation des clubs unisports, selon les principales disciplines

Disciplines	Clubs	Disciplines	Clubs	Disciplines	Clubs
Football	229	Tir à l'arc	44	Golf	18
Basket-ball	225	Cyclisme	43	Tir	18
Tennis	225	Equitation	37	Aïkido	17
Tennis de table	169	Roller skating	33	Boxe Française	16
Gymnastique sportive	116	Badminton	30	Haltérophilie	16
Pétanque et boules	103	Moto	28	Aviron	13
Gymnastique volontaire	95	Gymnastique d'entretien	27	Billard	13
Volley-ball	94	Hand-ball	26	Musculation	12
Cyclotourisme	77	Plongée	25	Ski	12
Judo	74	Alpinisme et escalade	23	Boxe anglaise	11

¹⁰ L'agrément correspond à une reconnaissance de l'association, après constitution d'un dossier et généralement après une visite permettant de vérifier son fonctionnement et ses activités. Cet agrément facilite l'obtention d'aides financières.

Disciplines	Clubs	Disciplines	Clubs	Disciplines	Clubs
Athlétisme	66	Rugby	22	Planche à voile	11
Karaté	57	Randonnée pédestre	21	VTT	11
Voile	56	Canoë-kayak	20	Aérobic	10
Natation	53	Jujitsu	20	Escrime	10

Source : Direction régionale et départementale de la jeunesse et des sports

S'ajoutent donc à ces associations qui se consacrent à une seule discipline, un nombre assez impressionnant de 1.732 clubs multisports pour l'ensemble du département. On notera que sur l'ensemble de ces 4.506 associations, plus de 16% reçoivent une aide financière chaque année, en fonction des projets qu'elles présentent au titre du Fonds national pour le développement du sport (FNDS).

A partir d'un échantillon représentatif de 1.363 clubs sportifs ayant reçu une aide du FNDS au cours des années 2003 et 2004, on constate une proportion de licenciés hommes de l'ordre des deux tiers (67,1%). Cette proportion varie fortement, selon les disciplines nettement masculines, comme le rugby (98,2%), le football (98%), le cyclisme (90,7%), la voile (81,3%), le judo (78%) et le hand-ball (71,2%), celles qui présentent un certain équilibre comme l'athlétisme (37,5% de femmes), le basket-ball (42,2%), et le volley-ball (46,5%), et enfin celles où les femmes dominent comme la natation (54,3%), la randonnée (59,4%) et la gymnastique (81%).

Le nombre moyen de licenciés par club est de 73, nettement plus élevé pour le football (228), le rugby (177), le basket-ball (160), le hand-ball (150), le roller skating (134), la gymnastique (133), le cyclisme (130), le volley-ball (126), l'athlétisme (125) et la natation (120). Il est plus faible dans des disciplines comme la montagne et l'escalade (59), le karaté (54), la randonnée (53) ou le tir à l'arc (47).

Les « associations employeurs »

Il est admis que plus de 80 % des associations ne peuvent compter que sur les bénévoles pour fonctionner. Cela ne veut pas toujours dire qu'il s'agit des plus petites. Certaines font délibérément le choix de ne pas salarier de personnel. Selon les études nationales¹¹ menées par Edith Archambault¹² et Viviane Tchernonog, il y aurait en effet en France à peine plus de 16% d'associations disposant des moyens nécessaires pour salarier un ou plusieurs collaborateurs. La proportion s'élève à près de 30% parmi les associations oeuvrant dans le domaine de l'éducation, contre un peu plus de 22% dans les domaines de la santé et du social, et moins de 16% en moyenne dans les secteurs de la culture, du sport et des loisirs (12%).

Dans une publication de novembre 2002, l'INSEE Pays de la Loire présente un bilan des associations employeurs de la région. Il y avait, fin 2000, 23.644 associations dans la région, employant près de 80.000 personnes, ce qui est considérable. Le nombre de salariés dans la Loire-Atlantique approchait 30.000 personnes, réparties sensiblement de la manière suivante : 20% dans les associations d'enseignement, 7% dans le domaine de la santé, 47% dans le secteur social, mais à peine plus de 5% pour l'ensemble des secteurs de la culture, du sport et des loisirs.

A mi-chemin entre le domaine associatif et le secteur commercial, il convient aussi de mentionner les mutuelles qui salariaient près de 9.000 personnes, selon l'INSEE, dans les Pays de la Loire (2.330 en Loire-Atlantique), et les coopératives qui employaient environ 24.000 personnes dans la région (8.270 en Loire-Atlantique).

¹¹ Données confirmées par des enquêtes publiées en 1991 et en 2001.

¹² Professeur à l'Université Paris 1 et chercheur au CNRS.

C'est donc un total de près de 115.000 personnes (40.000 en Loire-Atlantique) que le secteur de ce que l'on appelle l'économie sociale et solidaire salariait ainsi dans la région, au 31 décembre de l'année 2000. Un poids économique considérable, pour un secteur de surcroît en fort développement.

Nous avons pu actualiser et détailler ces chiffres à partir de la base de données SIRENE gérée par l'INSEE. Cette base contient l'état civil de toutes les entreprises et de tous les établissements, quels que soient leur forme juridique et leur secteur d'activité, identifiés par les administrations. On y trouve, pour la Loire-Atlantique, 115 organismes mutualistes, 3.645 associations et 6 fondations. L'estimation du nombre de salariés dans les associations qui nous a été communiquée permet d'approcher un total de 33.500 emplois au 1^{er} janvier 2004 et montre donc une évolution positive par rapport à l'année 2000.

« Associations employeurs » par tranche d'effectifs salariés

Tranches d'effectifs salariés	Nombre d'associations	Nombre de salariés estimés
1 à 2 salariés	1959	2500
3 à 5 salariés	628	2400
6 à 9 salariés	353	2500
10 à 19 salariés	308	4000
20 à 49 salariés	264	8500
50 à 99 salariés	96	6500
100 à 199 salariés	29	3600
200 salariés et plus	8	3500
Total	3645	33500

Sources : répertoire SIRENE au 1^{er} janvier 2004 – Données traitées par le Cerphi.

On peut estimer à partir des chiffres de ce tableau que les « associations employeurs » comptent en moyenne un peu plus de 9 salariés, avant d'observer plus en détail la répartition par tranche d'effectifs. Il n'est pas surprenant de constater que près de 54% des « associations employeurs » n'occupent qu'un à deux salariés et que moins de 20% occupent 10 salariés ou plus. D'ailleurs en toute logique, ces dernières représentent près de 80% des emplois dans les associations.

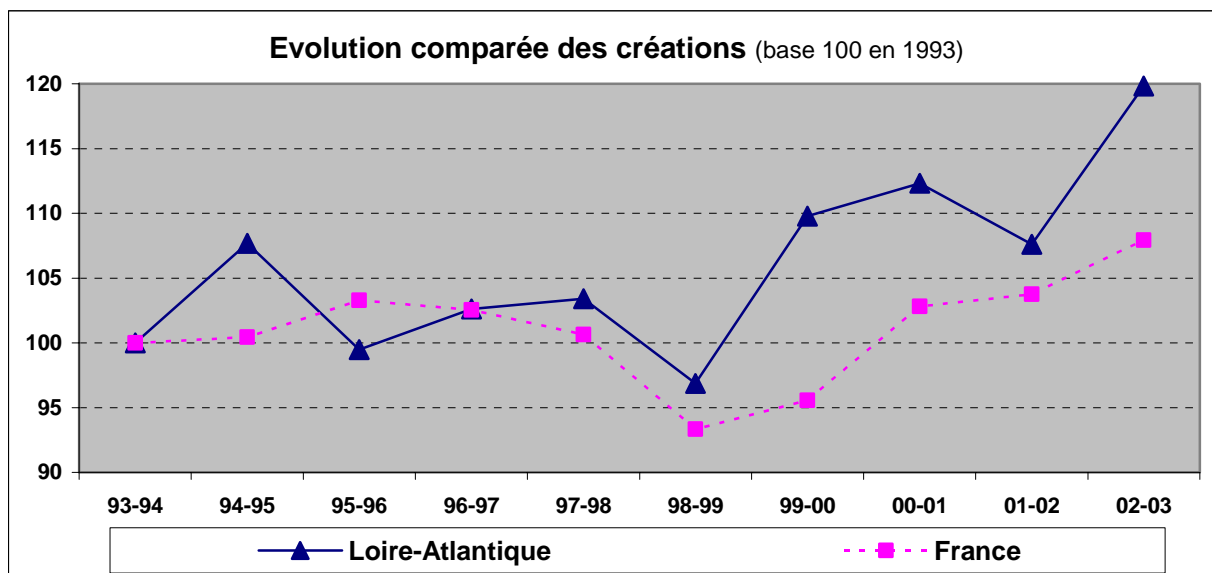
On remarque que près de 100 associations comportent entre 50 et 99 salariés et que 37 dépassent l'effectif de 100 personnes. Ces chiffres confirment l'importance du milieu associatif en matière d'emplois. Il représente en effet plus de 8% de l'ensemble des salariés de Loire-Atlantique, et autour de 5% du total des équivalents temps plein. En effet, la proportion de salariés à temps partiel est sensiblement plus importante au sein des associations.

Ce regard sur les associations identifiées et recensées par l'INSEE, tout comme celui porté précédemment sur les associations agréées, ne donne cependant qu'une vision partielle du milieu associatif en Loire-Atlantique. Revenons donc aux données officielles de la préfecture pour tenter d'étudier l'évolution de la vie associative au cours de la dernière décennie.

B - Quel dynamisme associatif en Loire-Atlantique ?

1) Le département dans le contexte national, au travers des « bâtisseurs associatifs »

Observons en premier lieu les différences en matière de créations d'associations, entre le département et l'ensemble du territoire national. Le graphique suivant montre, d'une part, un plus grand dynamisme local, avec une progression remarquable des créations dépassant 20%, contre une progression nationale de l'ordre de 8,4%, et d'autre part, quelques évolutions annuelles clairement inversées.



Source : Services du Journal officiel.

C'est ainsi qu'au cours des années 1995-1996 et 2001-2002, le nombre des créations a fléchi, alors qu'il augmentait au plan national. En sens inverse, en 1996-1997 et en 1997-1998, on observe en Loire-Atlantique une légère augmentation qui contraste avec le fléchissement national. Il faudrait rechercher localement si des événements spécifiques peuvent expliquer ces différences. La balle est donc dans le camp de nos partenaires concernés et intéressés.

Il nous a paru intéressant de mesurer ce que nous dénommons le « *dynamisme associatif* », à partir du nombre de « *bâtisseurs d'associations* » rapporté à la population du département¹³. Avec plus de 48.000 bâtisseurs (4 bâtisseurs en moyenne pour chacune des 12.000 créations), la Loire-Atlantique obtient un indice de 6,8% et se situe au 48^e rang national. Cela veut donc dire que près de sept personnes sur cent ont participé très activement à la création d'une association au cours de la décennie. Par comparaison, les départements voisins obtiennent respectivement les pourcentages et les rangs qui figurent dans le tableau suivant.

Dynamisme associatif en Pays de la Loire

Département	Dynamisme associatif (% de bâtisseurs associatifs dans la population de 18 à 70 ans)	Rang national
Loire-Atlantique	6,83	48 ^e
Vendée	6,38	57 ^e
Maine-et-Loire	6,25	62 ^e
Mayenne	5,93	70 ^e
Sarthe	5,44	83 ^e

Source : Cerphi

¹³ Nous avons compté en moyenne 4 personnes pour accompagner la création d'une association, celles que nous appelons les bâtisseurs ; cumulés sur 10 années et rapportés à la population de 18 à 70 ans du département, ils déterminent ce que nous considérons comme le « dynamisme associatif ». Nous n'ignorons pas que certains bâtisseurs particulièrement intrépides participent à plusieurs créations d'associations. Ce cumul est compensé par le fait que bon nombre d'associations réunissent plus de 4 fondateurs. D'où la moyenne choisie.

Pour information, on signalera que, dans ce classement, ce sont les Alpes-de-Haute-Provence qui mènent la danse et le Pas-de-Calais qui ferme la marche. Et si l'on se réfère aux départements de même strate de population, entre 1.000.000 et 1.300.000 habitants, on peut construire le tableau comparatif suivant.

Dynamisme associatif dans les départements de même strate de population

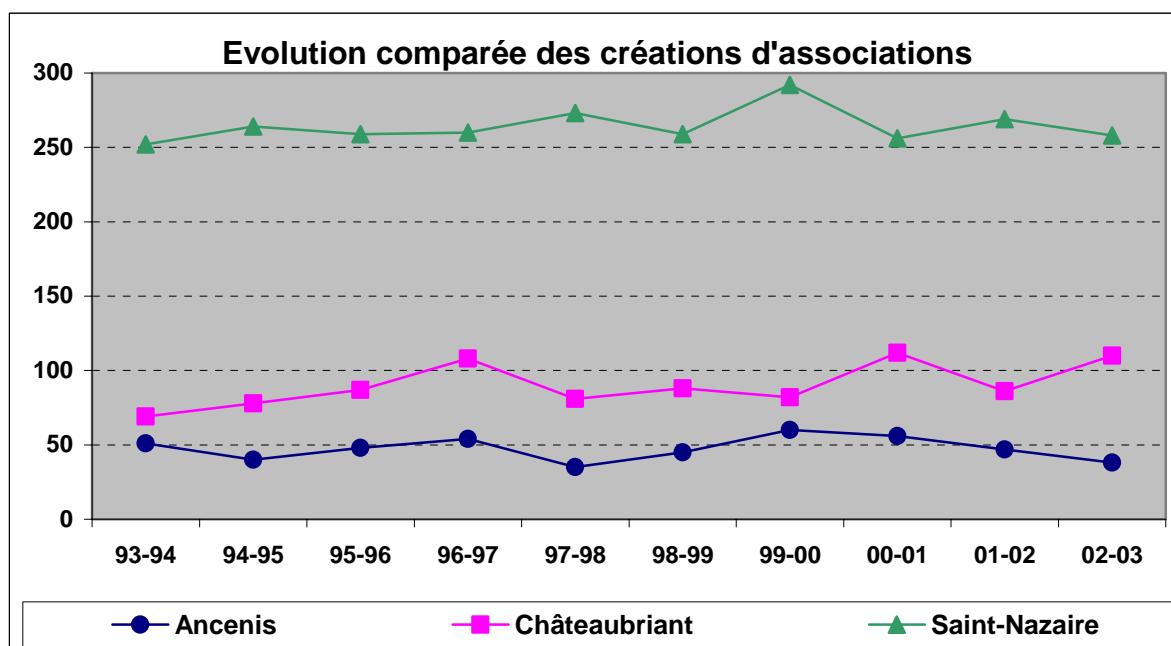
Département	Dynamisme associatif (% de bâtisseurs associatifs dans la population de 18 à 70 ans)	Rang national
Haute-Garonne	8,43	27 ^e
Gironde	7,55	31 ^e
Isère	7,43	35 ^e
Loire-Atlantique	6,83	48^e
Essonne	5,69	77 ^e
Moselle	5,68	78 ^e
Val-de-Marne	5,37	85 ^e
Seine-et-Marne	5,29	87 ^e
Seine-Maritime	5,26	88 ^e
Val-d'Oise	5,08	93 ^e

Source : Cerphi

Devancés par les Toulousains, les Bordelais et les Grenoblois, les Nantais tirent leur épingle du jeu en dominant assez nettement tous les départements de la région Ile-de-France, ainsi que les départements du Nord-Est.

2) La répartition géographique des créations d'associations dans le département

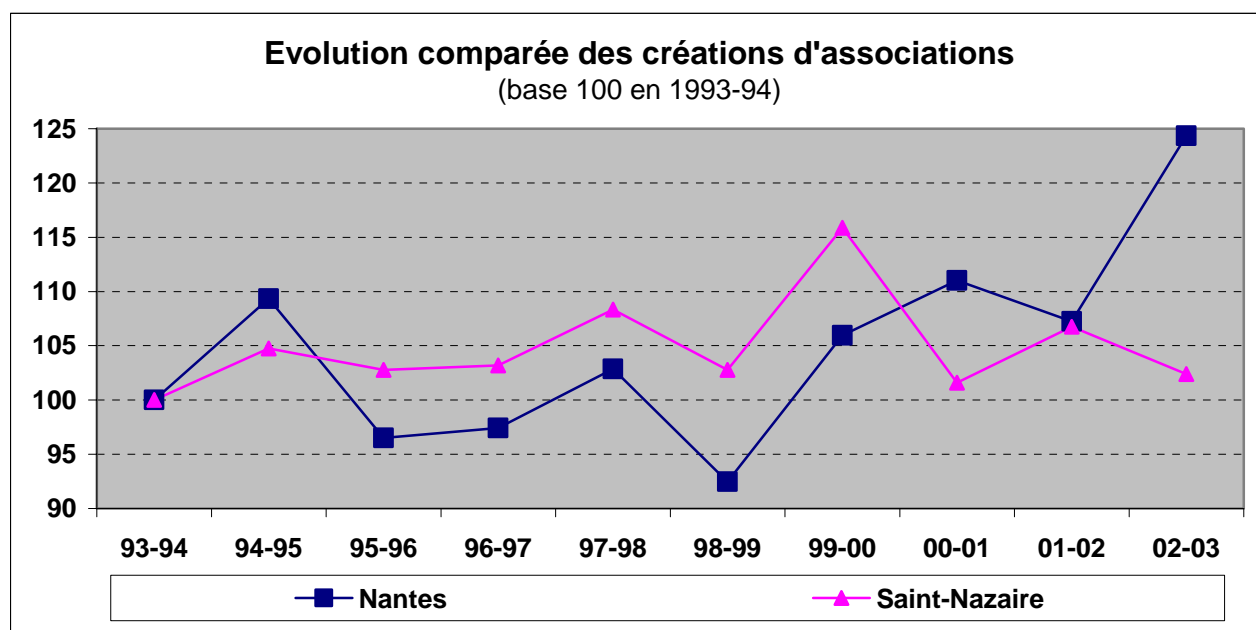
Un peu plus de 66% des associations sont créées à Nantes, auprès de la préfecture, contre un peu moins de 4% dans l'arrondissement d'Ancenis. C'est l'année 1999-2000 qui a marqué le record des créations de la décennie dans cette sous-préfecture, de même que dans celle de Saint-Nazaire. A Châteaubriant, c'est l'année 2000-2001 qui domine. En fait, le record départemental enregistré en 2002-2003 s'explique par les seuls chiffres des créations enregistrées à la préfecture de Nantes. Un tableau spécifique montre l'évolution du nombre des créations dans chacune des sous-préfectures.



Source : Services du Journal officiel.

Il est clair que le dynamisme associatif départemental s'explique très largement par les créations de l'agglomération de Nantes, déclarées à la préfecture. En effet, les trois sous-préfectures présentent des courbes plus stables. Saint-Nazaire connaît une embellie au cours de l'année 1999-2000, puis revient à son niveau de création de l'année 1993-1994. Châteaubriant est en croissance entre 1993 et 1997, puis évolue à la baisse et à la hausse autour d'une centaine de créations annuelles.

Dans la mesure où les deux agglomérations de Nantes et de Saint-Nazaire dominent nettement le département de Loire-Atlantique, mais connaissent aussi des évolutions différentes de par leurs activités, il est utile de comparer l'évolution des créations, respectivement enregistrées auprès de la préfecture et de la principale sous-préfecture. C'est ce que montre le tableau suivant exprimé en base unique de 100 pour faciliter la lecture.



Source : Services du Journal officiel.

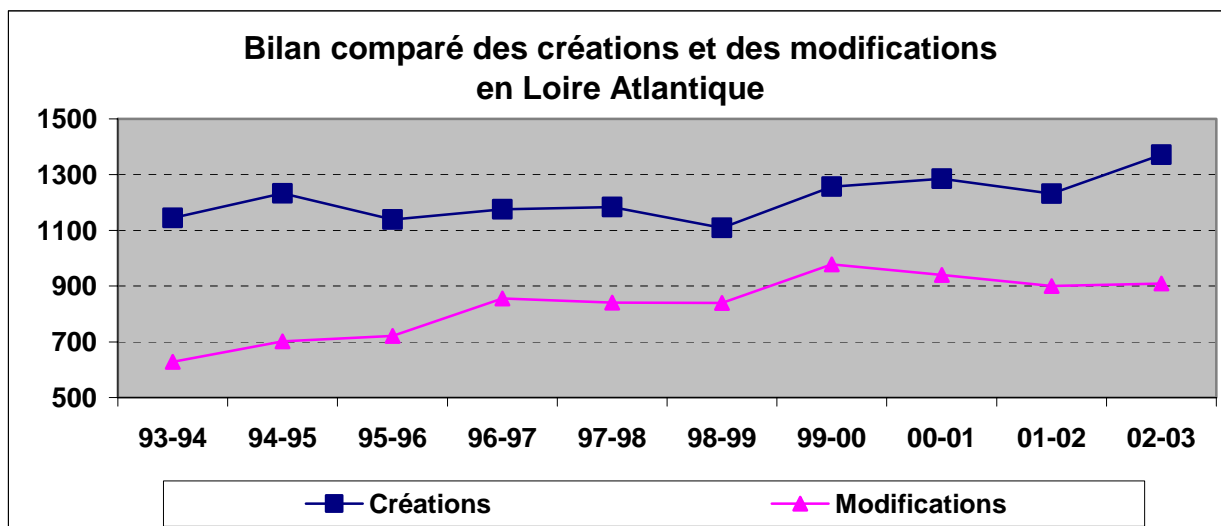
Les mouvements vont dans le même sens entre l'année 1993-1994 et l'année 1999-2000, même si les inflexions sont un peu plus fortes à Nantes. En revanche, l'année 2000-2001 marque la rupture, avec une augmentation à Nantes et une forte baisse à Saint-Nazaire. Les deux années suivantes marquent également des évolutions strictement opposées. Le bilan des trois années ainsi différenciées est radicalement différent, très nettement à la hausse pour Nantes, et aussi nettement à la baisse pour Saint-Nazaire. Il serait intéressant de faire un rapprochement entre cette évolution et celle des chantiers navals de l'Atlantique. Là aussi, la balle est dans le camp de nos partenaires locaux qui souhaiteront aller plus loin.

Nous avons comparé les différents objets des associations créées sur 10 ans dans les deux agglomérations, particulièrement au cours des années contrastées, et nous n'avons pas trouvé de causes particulières. En effet, quand le nombre de créations fléchit à Saint-Nazaire et augmente à Nantes, et réciproquement, cela affecte également tous les domaines (social, culturel, sport, santé, loisirs....).

3) L'ambition des associations

Faute d'autres critères disponibles, nous utilisons une donnée qu'ont bien voulu nous fournir les services du Journal officiel, à savoir le nombre de modifications de statuts déclarées chaque année dans le département. Certes, modifier ses statuts peut correspondre à une simple nécessité juridique dans bien des cas, mais nous pensons que cela correspond aussi assez souvent à une nouvelle ambition, soit pour couvrir un territoire plus vaste, soit pour étendre son

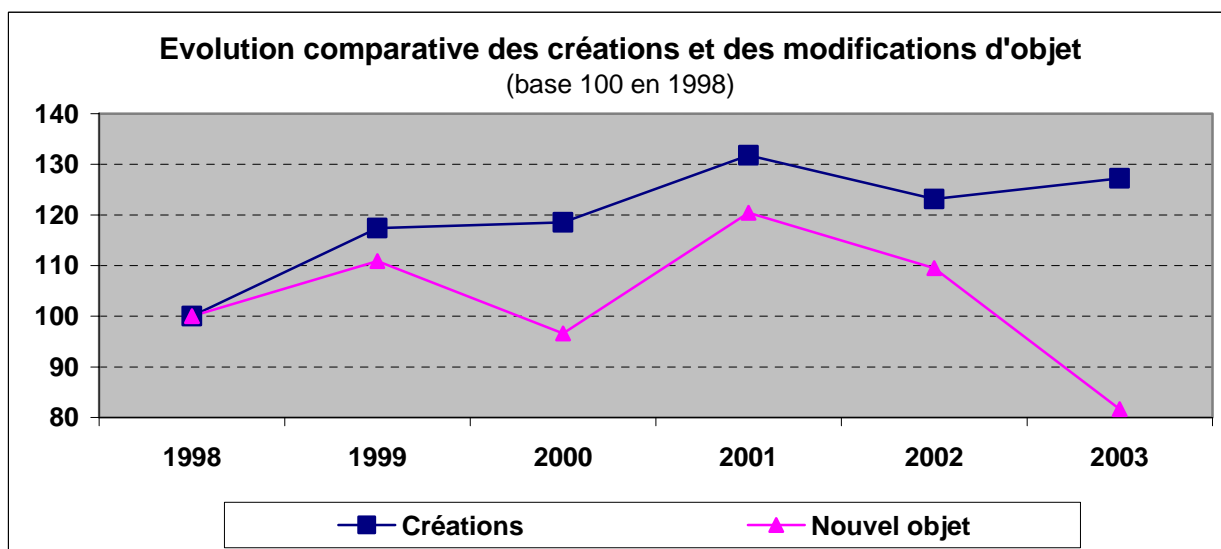
objet à d'autres activités. Observons donc l'évolution du nombre de modifications de statuts pour la comparer, dans le graphique suivant, à celle du nombre des créations.



Source : Services du Journal officiel

Deux années ressortent particulièrement pour ce qui est des modifications. En 1996-1997 et en 1999-2000, la hausse est sensible et c'est cette dernière année qui marque le record avec 978 modifications enregistrées. On notera que la stabilité des modifications en 2002-2003 tranche avec la hausse sensible enregistrée en matière de création.

Pour aller plus loin et grâce à l'amabilité des services de la préfecture¹⁴, nous avons pu distinguer, parmi les modifications déclarées au Journal officiel, celles qui concernent la vie de l'association (par exemples changement de siège, de statuts, de nom) de celle qui nous a paru traduire véritablement une nouvelle ambition, le changement d'objet. Cela nous a permis d'une part, de vérifier si on a plus ou moins souvent recours à cette initiative plutôt que de créer une nouvelle association, et d'autre part, d'exprimer la proportion des changements d'objet par rapport aux créations dans quelques domaines significatifs. Le premier graphique présente l'évolution du nombre de créations et du nombre de modifications d'objet de 1998 à 2003.

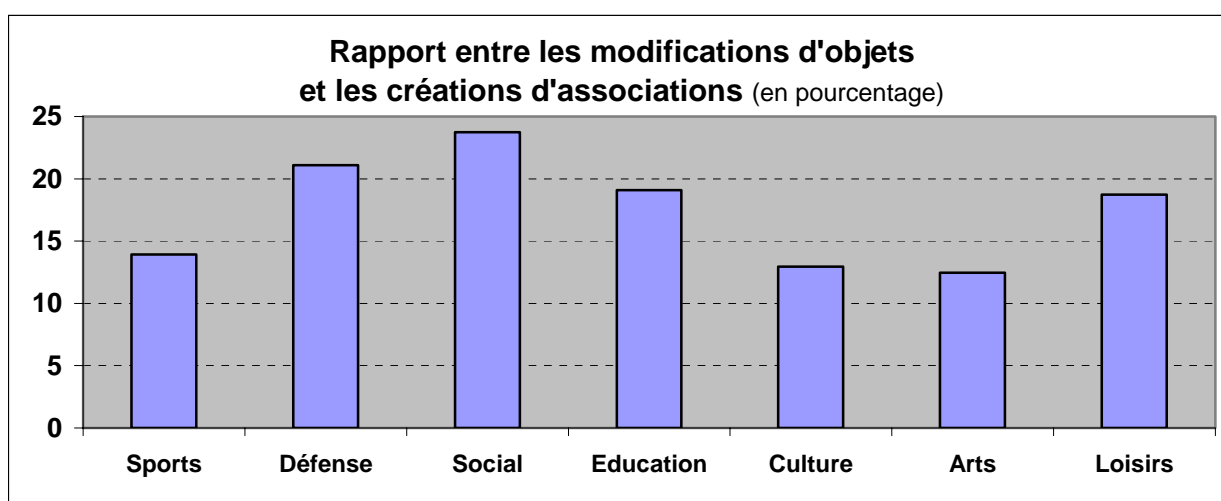


Source : Services de la préfecture de Loire-Atlantique. Associations déclarées et modifiées dans l'arrondissement de Nantes.

¹⁴ Remarquable initiative de ces services qui mettent à la disposition des responsables d'associations un poste informatique leur permettant de consulter une base très soigneusement renseignée depuis l'année 1998.

On crée de plus en plus d'associations au fil des années, et l'on a de moins en moins recours aux modifications d'objet. Le Français est décidément bâtisseur dans l'âme. Cela se vérifie pour les associations que l'on préfère construire ex nihilo, plutôt que de profiter d'un organisme vivant et déjà organisé et bien implanté, comme cela se vérifie pour les entreprises, avec une nette préférence pour les créations plutôt que pour les transmissions dont on sait pourtant qu'elles sont plus efficaces et moins risquées. Pour qui veut prendre une initiative ou s'investir pour une cause précise, l'observation préalable du tissu associatif existant serait largement profitable.¹⁵

Le deuxième graphique montre la proportion des changements d'objet par rapport aux créations et comment chaque secteur fait donc ses choix. On mettra à part le cas des associations sportives, dont l'objet est particulièrement stable puisque fondé sur l'appartenance à une fédération sportive habilitée par l'Etat. Un faible indice ne traduit donc pas ici un quelconque immobilisme, mais simplement le fait qu'il n'est pas nécessaire de procéder à des modifications dans l'objet des associations. En revanche, le graphique confirme bien l'instabilité forte dans le domaine des arts et de la culture.¹⁶



Source : Services de la préfecture de Loire-Atlantique. Associations déclarées et modifiées dans l'arrondissement de Nantes entre 1998 et 2003. Le graphique se lit ainsi : on compte 14 modifications d'objet dans le domaine du sport, pour 100 créations.

Un indice très fort dans le domaine social (presque un changement d'objet pour quatre créations) nous semble traduire à la fois une forte stabilité de ces associations, et une bonne utilisation de la procédure de modification des objectifs, pour l'adaptation aux évolutions et aux besoins. Cela semble également le cas, dans une moindre mesure, pour les domaines de la défense et de la promotion des intérêts communs, dans le domaine de l'éducation et dans celui des loisirs.¹⁷

4) Les saisons des associations

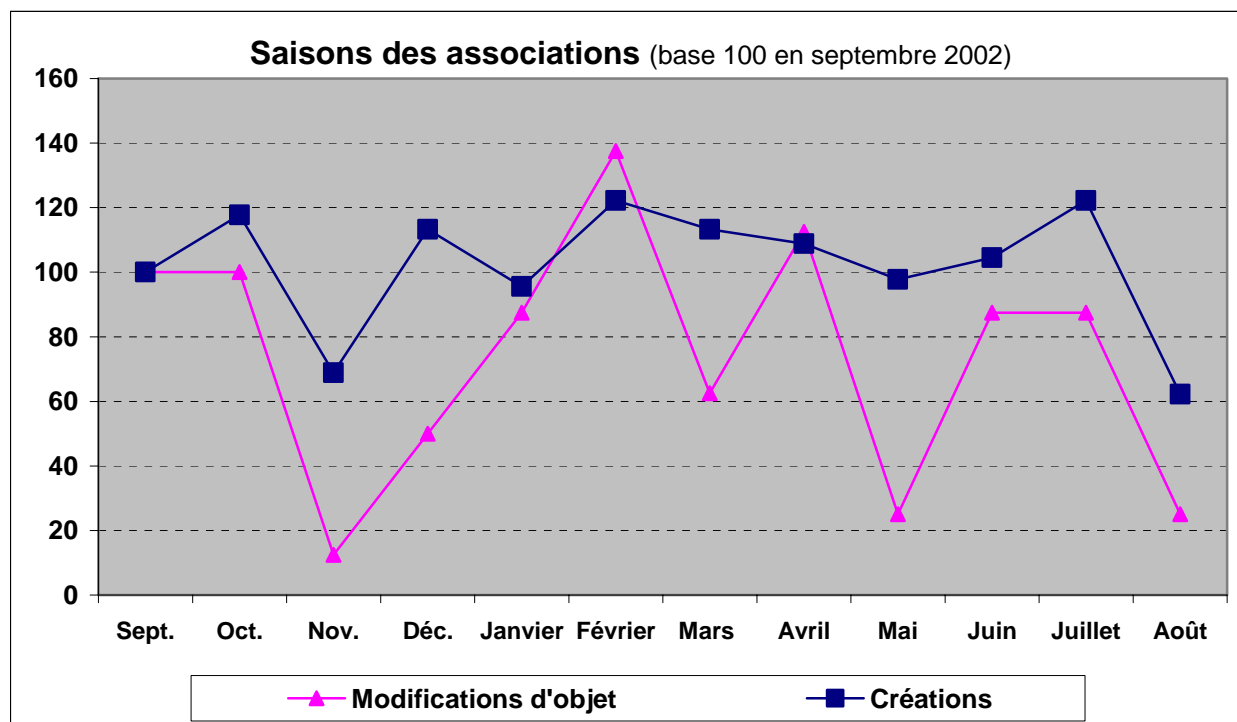
Les services de la préfecture nous ont aussi permis, à partir de l'année associative qui nous paraît assez bien correspondre à l'année scolaire, de mesurer l'évolution mensuelle des

¹⁵ Des rivalités de personnes ou encore des désirs de pouvoir peuvent ainsi conduire à la co-existence de plusieurs associations présentant un objet identique ou très proche, ce qui est rarement synonyme d'efficacité et de cohérence.

¹⁶ Dans les fichiers tenus par les préfetures et sous préfetures, on distingue généralement les associations culturelles (scientifiques de type philosophie, psychologie, langues, archéologie...), et les associations artistiques (littérature, cinéma, photographie, musique, danse, théâtre...). Les associations à objectif musical représentent environ 35% des créations dans le domaine des arts.

¹⁷ Dans cette observation, nous avons écarté les modifications de statuts, deux fois et demie plus nombreuses, qui peuvent, selon les domaines, traduire de simples adaptations aux changements réglementaires.

créations et des modifications d'objet des associations. Dès lors que le dépôt du dossier se fait en préfecture et que le traitement est quasiment immédiat, nous disposons ici d'un reflet fidèle des initiatives des responsables associatifs.



Source : Services de la préfecture de Loire-Atlantique. Associations déclarées et modifiées à Nantes entre septembre 2002 et août 2003.

Nous prenons comme base les statistiques du mois de septembre et nous constatons que les créations connaissent une accélération en octobre, puis un creux très net au mois de novembre. Après un mois de décembre actif, le mois de janvier permet manifestement de digérer la période des fêtes. Avant une relance nette en février, une lente décélération s'observe jusqu'au mois de mai, suivie d'une vive reprise en juin et surtout en juillet, avant la très classique pause du mois d'août. Les variations relatives aux modifications d'objet sont plus tranchées, avec les mêmes fléchissements en novembre, en mai et en août.

Au-delà du dynamisme associatif appréhendé au travers des procédures administratives, il nous a paru important de souligner le rôle social qu'exercent les associations au quotidien. En voici deux aspects.

5) Deux exemples de l'importance sociale des associations

Que ce soit dans des petites communes où elles maintiennent à la fois la vie et la cohésion, ou que ce soit pour exprimer une attirance ou encore une réserve, voire une véritable répulsion, les associations constituent bien souvent l'outil adapté, ou parfois la dernière chance.

Quand les associations préservent la vie des villages

Ainsi, les communes les moins peuplées perdent peu à peu leurs commerces et aussi leurs écoles. Il s'agit d'une évolution inéluctable qui ne pose pas de difficultés insurmontables pour qui peut se déplacer et s'organiser. Pour les personnes isolées, en revanche, il s'agit d'un véritable problème. C'est là que les associations interviennent, à la fois pour offrir des services, créer un lien social, mais aussi pour sauvegarder mémoire et traditions des villages. La Loire-Atlantique ne présente certes pas de communes particulièrement sinistrées et désertées, mais on citera comme exemple de ces villages celui de Mouais qui, du haut de ses 259 habitants peut s'enorgueillir de six associations vivantes, dont l'association sportive de Mouais, l'association

« *Patrimoine, culture et loisirs* », qui a vu le jour le 22 mai 1999, le comité des fêtes, le club des personnes âgées, la société de chasse et l'amicale laïque.

Comme bien souvent, les associations d'anciens combattants jouent un rôle important dans ces villages dont la moyenne d'âge est élevée. C'est ainsi que la commune de Petit Auverné (386 habitants) et celle de Juigné les Moutiers (322 habitants) se sont sans doute données le mot pour créer la leur le même jour, le 2 septembre 2000. Cette dernière a mis la dernière main à son réseau associatif en créant « *Bien vivre à Juigné* » le 7 juillet 2001.

La commune de Soulvache (402 habitants) ne compte pas moins de huit associations vivantes. Elle a connu une année 1996 faste, avec la création de trois associations, dont une pour la défense de l'environnement, le 4 septembre 1996, une association de résistants et déportés, le 30 octobre 1996 et une structure pour la pratique sportive des enfants de l'école, le 25 décembre 1996. On compte aussi l'étoile sportive de Soulvache, le comité des fêtes dénommé « *Détente et loisirs* ». Le troisième âge n'est pas oublié avec le bien nommé « *Club de la tranquillité* », l'association des parents d'élèves de l'école privée a choisi pour nom « *Le coquelicot* », et la huitième est l'association des parents d'élèves de l'école publique. Le compte y est.

Signalons enfin la commune de Cheix-en-Retz (529 habitants) qui s'est successivement dotée d'une association pour la pratique sportive de ses enfants, le 23 novembre 1994, d'une association de loisirs pour les jeunes adolescents, le 10 juillet 1996, et d'une association fort bien nommée « *Les couleurs de Cheix* », destinée à l'animation d'un atelier de peinture, le 22 novembre 1997. La commune ne manque pas d'allant, avec en outre une association sportive au nom significatif « *Cheix en forme* ». Cette vie associative est d'autant plus utile que la commune ne disposait d'aucun commerce jusqu'à l'installation récente d'une épicerie bar.

Quand les associations animent le débat social

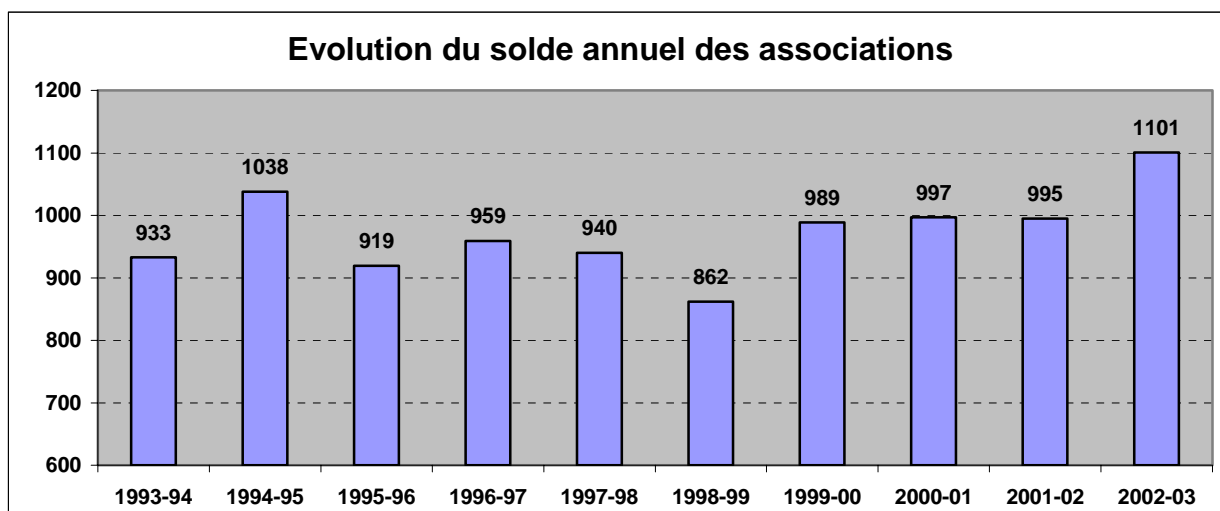
Le tissu associatif peut rassembler ceux qui sont pour une cause, comme ceux qui sont contre. Parmi les phénomènes de société récents, les mouvements autour des aéroports sont assez significatifs et souvent hauts en couleur. L'agglomération de Nantes n'échappe pas à la règle et présente clairement cette dualité. Il y a ceux qui défendent le développement de l'aéroport Nantes Atlantique et qui ont créé une association ad hoc le 14 avril 2001. Il y a ceux qui se battent contre le survol de l'agglomération, regroupés dans une association créée le 3 mai 2003. Par rapport au projet d'un nouvel aéroport qui pourrait se situer à Notre-Dame-des-Landes, on enregistre l'association des opposants, le 9 décembre 2000, et la contre-attaque des partisans, le 3 mai 2003. Un renfort d'opposants a vu le jour le 1^{er} février 2003, par la déclaration de bâtisseurs associatifs de la presqu'île Guérandaise non dénués d'humour, puisqu'ils ont intitulé leur groupement « *Organisation contre les abus acoustiques de l'aéroport sur un littoral menacé* », ce qui donne l'acronyme significatif O.C.A.A.A.L.M.

Quelques oppositions assez classiques se font jour, comme un vigoureux « *Non aux pylônes* » lancé le 23 octobre 1996, un très net « *Non à la porcherie géante* » d'un comité de défense qui suscite une association le 13 juin 1998, et aussi la création de « *Nucléaire non merci* », le 3 mai 1997. En écho, on notera un « *Oui à la famille* », d'une association qui voit le jour le 2 mars 1994 à Nantes, et un « *Oui à la vie* », pour la promotion des dons d'organes, le 12 juin 1996.

Les données officielles étudiées dans le détail ne sont pas sans intérêt pour les observateurs et les acteurs du milieu associatif. Elles précisent, infirment ou confirment les tendances et les caractéristiques qu'ils observent au quotidien. Cependant une question reste en suspens et alimente bien des débats : parmi toutes ces associations recensées en France, quelles sont celles qui poursuivent encore réellement les missions qu'elles se sont données ?

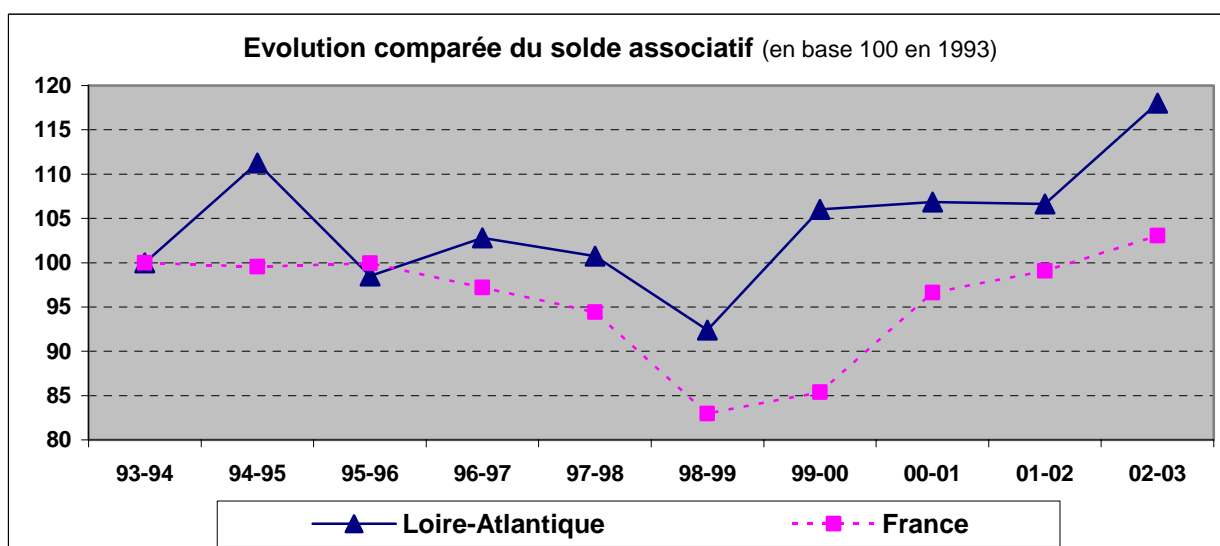
C - Combien d'associations vivantes dans le département ?

Personne ne sait avec précision combien d'associations vivent en France, a fortiori dans un département donné. En effet, bien que les formalités de déclarations de dissolution soient gratuites, il y a bien peu de démarches de cette nature¹⁸. Nous disposons néanmoins des données enregistrées par les services du Journal officiel et nous pouvons ainsi, par différence entre le nombre de créations et de dissolutions enregistrées chaque année, établir ce que nous dénommerons « *le solde officiel annuel* ». Le graphique suivant présente l'évolution décennale de ce solde départemental.



Source : Services du Journal officiel. Le graphique se lit ainsi : en 1993-1994, la différence entre le nombre de créations et le nombre de dissolutions déclarées est telle que le parc associatif officiel s'est accru de 933 organismes.

Un graphique permet de comparer l'évolution du solde associatif officiel dans la Loire-Atlantique et celle que l'on a enregistrée au plan national.



Source : Services du Journal officiel.

L'évolution est comparable, hormis lors des années 1994-95 et 1995-96. La Loire-Atlantique se situe toujours au-dessus de la courbe nationale. Cela veut dire que la variation de son solde associatif (créations moins dissolutions officielles) a été plus forte. Nous restons cependant ici sur notre faim car ces données ne tiennent aucun compte des associations qui finissent leur vie dans la plus parfaite discrétion, et elles sont fort nombreuses.

¹⁸ Et on peut le comprendre car la fin d'une association, souvent après une assez longue période de sommeil, correspond à des difficultés graves, soit à la suite d'un différend entre responsables, soit faute de combattants...

Alors, combien d'associations vivantes dans le département ? Nous proposons cinq approches, dont les deux premières conduisent à des résultats concordants, et les autres interpellent :

✚ Première approche : Dès lors que nous disposons du nombre de créations, dans chaque département, sur le territoire national au cours des dix années écoulées, nous savons que la Loire-Atlantique représente un peu moins de 2% du total. En considérant qu'il pourrait y avoir entre 800.000 et 1.000.000 associations vivantes en France, selon les estimations officielles¹⁹, il nous suffit d'appliquer ce pourcentage. **On parvient alors à une fourchette allant de 15 à 20.000 organismes vivants et actifs en Loire-Atlantique.**

✚ Selon Edith Archambault et Viviane Tchernonog²⁰ qui font autorité en France en la matière, l'enquête menée en 1997 sur la mortalité des associations a montré que les survivantes à dix ans, comme à 20 ans étaient de l'ordre de 50%, sachant que comme pour les entreprises, il est bien connu que celles qui résistent au cours des premières années ont bien des chances de devenir de vénérables organismes. Sur les 12.000 associations créées en 10 ans et soigneusement répertoriées plus haut, il en resterait environ 6.000 vivantes. Par ailleurs, la même enquête a montré qu'un tiers des associations recensées avaient été créées au cours de la décennie. Cette méthode nous conduit donc à considérer que ces 6.000 associations, vivantes et créées depuis moins de dix ans, représentent le tiers des survivantes. **Il y en aurait donc, après multiplication par trois, environ 18.000.**

✚ La troisième approche s'appuie sur les statistiques tenues par la préfecture de Loire-Atlantique et les trois sous-préfectures du département. Selon les services, il y avait à la fin de l'année 2002, très exactement 28.289 associations répertoriées à Nantes, 11.155 à Saint-Nazaire, 6.053 à Châteaubriant et 1.499 à Ancenis. Cela fait donc un total de 46.996 associations. Une enquête réalisée au plan national par le ministère de l'Intérieur permettait de dénombrer environ 1.900.000 associations dans tous les fichiers au plan national, et les services indiquaient une estimation de 60% environ d'associations vivantes et actives.²¹ **Nous serions ainsi à hauteur d'une sorte de plafond de 1.140.000 associations, au plan national, et de 28.000 dans la Loire-Atlantique.**

✚ Les enquêtes nationales montrent que les associations sportives représentent entre 20 et 22% du total des associations. Les services de la direction régionale et départementale de la jeunesse et des sports recensent 4.506 associations sportives agréées. **Nous parviendrions donc, sous réserve que tous ces organismes soient encore vivants, à une fourchette allant de 20.500 à 22.500 associations dans le département.**

✚ Enfin, si nous partons du nombre d'associations employeurs recensées en Loire-Atlantique et dont l'effectif est connu (3.645) et si nous considérons qu'elles représentent généralement entre 16 et 17% du nombre total des organismes, **nous parvenons à une fourchette allant de 21.500 à 23.000 associations vivantes dans le département, sous réserve que les associations employeurs du répertoire SIRENE soient toutes encore vivantes.**

Comment trancher entre ces différentes estimations ? En avançant un plancher de l'ordre de 18.000 associations vivantes. Et en imaginant que l'on pourrait aller assez nettement au-delà de 20.000 si l'on se réfère en particulier à ce qu'estiment les services de l'Etat. En toute hypothèse, le nombre d'organismes actifs est considérable et montre l'importance de ce secteur, utilement situé entre le domaine public et la sphère privée lucrative. Ce secteur rend mille services et remplit mille missions d'intérêt général dans la vie de tous les jours, y compris et surtout en direction des plus jeunes et des personnes en difficulté. Il présente aussi l'avantage majeur de se situer au plus près du terrain, y compris dans les secteurs isolés et défavorisés.

¹⁹ Le Conseil national de la vie associative (CNVA) mentionne le nombre de 880.000 associations.

²⁰ Professeurs à l'Université Paris 1 et chercheurs au CNRS.

²¹ Ce pourcentage nous a été confirmé par les services préfectoraux de Nantes qui nous ont indiqué, de surcroît, que la déclaration des dissolutions était nettement plus régulière et systématique depuis le milieu des années 90.

Dès lors que l'on vient de planter le décor associatif dans lequel et par lequel toutes les formes de solidarité et de générosité peuvent se développer, examinons maintenant comment elles s'expriment dans le département de Loire-Atlantique, sous trois formes différentes mais assez complémentaires, le don de temps sous forme de bénévolat sans lequel les associations ne pourraient pas vivre, le don d'argent, et le don de sang qui traduit l'une des plus belles formes de la philanthropie.

II - Le don de temps sous forme de bénévolat et de volontariat

Il est difficile, là encore, d'avancer des chiffres précis sur le nombre de bénévoles, ce qui supposerait d'ailleurs un consentement préalable sur la définition du terme lui-même. Partons des éléments les plus récents sur le sujet et tentons de dégager quelques caractéristiques des bénévoles en Loire-Atlantique.

A - Quelques chiffres clés

L'étude²² publiée en mars 2004 a permis d'observer le bénévolat à partir d'un ensemble de plus de 215.000 bénévoles considérés comme « réguliers », dont plus de 4.300 en Loire-Atlantique, appartenant à plusieurs grands réseaux nationaux qui nous ont fait confiance et qui ont bien voulu nous fournir leurs données par département (Secours catholique, Secours populaire, Médecins du monde, Association des paralysés de France, France Bénévolat ex-centres du volontariat, Croix-Rouge française...). La même étude a permis de définir une sorte de « densité du bénévolat » que l'on peut déterminer au plan national comme dans chacun des départements.²³ Le tableau suivant permet de remarquer la position de la Loire-Atlantique par rapport à ses voisins.

Densité du bénévolat dans les Pays de la Loire

Région ou département	Densité du bénévolat (1)	Rang national
Pays de la Loire	6,45	5 ^e région
Mayenne	8,02	11 ^e département
Vendée	6,89	24 ^e département
Maine-et-Loire	6,89	25 ^e département
Sarthe	6,05	33 ^e département
Loire-Atlantique	5,75	39 ^e département
Moyenne nationale	5,17	-

Source : Cerphi. (1) Ne sont pris en compte que les bénévoles dits « réguliers », c'est-à-dire assurant une fonction précise au sein d'une association, et pour un volume horaire équivalent à 2 heures hebdomadaires. La densité indique la proportion de ces bénévoles (Secours catholique, Secours populaire, Médecins du monde, Association des paralysés de France, France Bénévolat ex-centres du volontariat, Croix-Rouge française) pour 1000 personnes de 18 à 70 ans.

Il est logique que la région soit bien classée, dans la mesure où ses cinq départements se situent parmi les 40 premiers de France. En revanche, la Loire-Atlantique vient au dernier rang des départements de la région, se classant toutefois en 39^e position. Cela doit être relativisé car les départements fortement urbanisés présentent généralement des classements moins favorables.

On peut le comprendre, dans la mesure où le style de vie et les difficultés de transport, notamment, peuvent constituer des freins à la disponibilité et donc au bénévolat. Il ne faut donc

²² « La France bénévole 2004 ». Centre d'étude et de recherche sur la philanthropie (Cerphi) et France Bénévolat, éditée par les Caisses d'épargne et disponible sur le site www.francebenevolat.org

²³ Cette densité est calculée selon un modèle national, à partir de la proportion des bénévoles par rapport à la population de référence 18-70 ans.

pas s'étonner si les cinq premiers départements dans ce domaine sont respectivement la Manche, les Deux-Sèvres, les Hautes-Pyrénées, le Gers et le Vaucluse. Le tableau suivant situe la Loire-Atlantique parmi les départements de même population, et l'on peut alors voir la différence positive.

Densité du bénévolat dans les départements de même strate de population

Département	Densité du bénévolat (1)	Rang national
Essonne	6,05	34 ^e
Loire-Atlantique	5,75	39^e
Isère	4,92	64 ^e
Val-de-Marne	4,31	73 ^e
Haute-Garonne	4,26	75 ^e
Seine-Maritime	4,19	78 ^e
Gironde	3,66	86 ^e
Moselle	3,10	89 ^e
Bas Rhin	2,98	92 ^e
Seine-et-Marne	2,85	93 ^e
Val-d'Oise	2,64 pour 1000	94 ^e

Source : Cerphi. Rappel de la densité nationale : 5,17 pour 1000. (1) La densité indique la proportion des bénévoles réguliers (Secours catholique, Secours populaire, Médecins du monde, Association des paralysés de France, France Bénévolat ex-centres du volontariat, Croix-Rouge française) pour 1000 personnes de 18 à 70 ans.

Dominés par les Bordelais et les Toulousains sur le terrain du dynamisme associatif, les Nantais prennent ici une amicale et assez nette revanche, pour ce qui concerne la densité du bénévolat. L'étude nationale mentionnée plus haut a également permis de clarifier un peu les différentes catégories de bénévoles, en particulier ceux et celles qui sont réguliers, par rapport à tous les nombreux occasionnels, valeureux et généreux certes, mais sur lesquels les associations²⁴ ne peuvent pas compter à longueur d'année.

Nous avons dénombré, au plan national, environ 2,6 millions de « *bâtisseurs associatifs* », c'est-à-dire ayant participé à la création d'une association au cours des dix années écoulées. Les bénévoles réguliers, agissant au sein d'une association, ont été récemment estimés par l'INSEE²⁵, dans une fourchette allant de 3 à 4 millions en France. Nous sommes ici dans le noyau dur du bénévolat, sur lequel les associations peuvent s'appuyer. Concrètement, cela veut dire qu'un responsable d'association peut compter sur une équipe de 3 à 4 bénévoles réguliers en moyenne, ce qui paraîtra plus réaliste que certains chiffres que l'on a vu circuler. Notre approche par le recensement du bénévolat dans le département (2% environ du total national) nous permet de penser qu'il y a entre 60.000 et 80.000 bénévoles réguliers en Loire-Atlantique, et notre approche par le nombre d'associations nous permet de conclure qu'il y a entre 54.000 et 76.000 bénévoles réguliers. Sans grand risque d'erreur, nous estimerons donc le résultat dans une fourchette comprise entre 60.000 et 70.000, ce qui correspond à une proportion clairement significative de l'ordre de 9% des personnes de 18 à 70 ans.²⁶

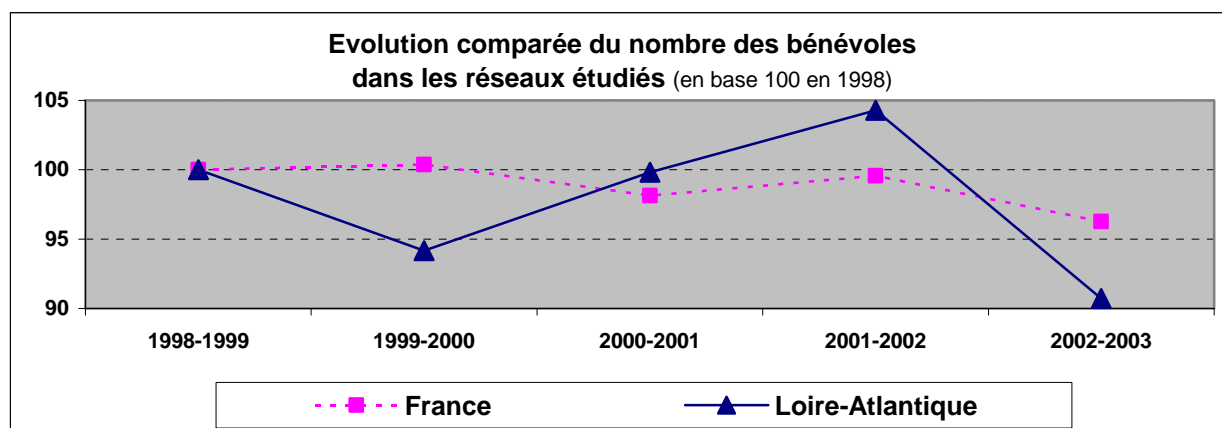
Quant à l'évolution récente dans le département, trois importants réseaux (Restaurants du Cœur, Secours catholique et Secours populaire) ont bien voulu nous confier leurs données départementales sur les cinq dernières années, soit de 1998-1999 à 2002-2003. Il est donc possible de connaître cette évolution pour le département, et de la comparer aux variations dans les autres départements. Mais aussi de la corréliser éventuellement à des événements

²⁴ N'oublions pas que nettement plus de 80% des associations ne peuvent compter que sur leurs bénévoles pour fonctionner.

²⁵ INSEE première, n° 946 – Février 2004.

²⁶ Pour élargir aux bénévoles occasionnels, il faut, selon l'INSEE, multiplier par trois le nombre des bénévoles réguliers. On parviendrait ainsi à un total départemental de l'ordre de 200.000 intervenants bénévoles dans les associations de Loire-Atlantique.

exceptionnels survenus localement pendant la période. Le graphique suivant montre l'évolution des effectifs bénévoles des réseaux étudiés, avec une comparaison avec l'ensemble national.



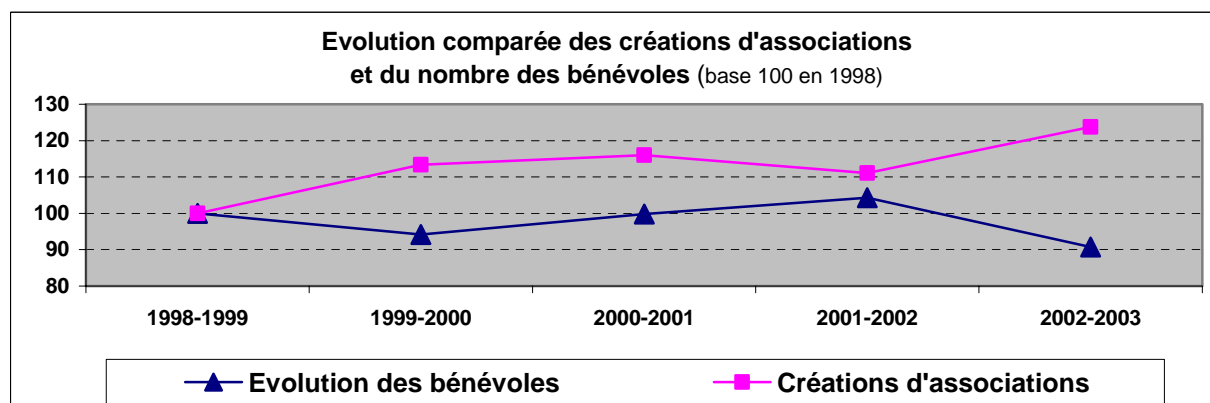
Sources : Cerphi et Restaurants du Cœur, Secours catholique et Secours populaire.

Il apparaît clairement que ces deux courbes ne sont pas semblables. Au niveau national, l'alternance annuelle entre augmentations et diminutions du nombre de bénévoles se manifeste dans des proportions assez faibles, avec un maximum dépassant légèrement 3% en 2002-2003. La Loire-Atlantique connaît, en revanche, des mouvements beaucoup plus prononcés, avec un très fort recul (13%) du nombre de bénévoles au cours de la dernière période. On peut penser que ces mouvements sont provoqués par le très fort dynamisme de création associative que nous avons vu plus haut, et par lequel le département se distingue fortement de l'ensemble national.

Comme on va le voir, la création de nouvelles associations ne suscite pas forcément de nouvelles vocations, et la ressource bénévole doit alors être partagée, ce qui peut déstabiliser fortement certains secteurs.

B - Partager la ressource

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, l'enthousiasme des bâtisseurs associatifs n'est pas communicatif. En effet, l'augmentation du nombre d'associations ne conduit pas à une augmentation proportionnelle des bénévoles. Nous avons comparé l'évolution des créations d'associations sur cinq ans en Loire-Atlantique, et l'évolution du nombre des bénévoles dans trois grands réseaux très significatifs. Le graphique correspondant est édifiant.



Sources : Services du Journal officiel, Cerphi et réseaux associatifs.

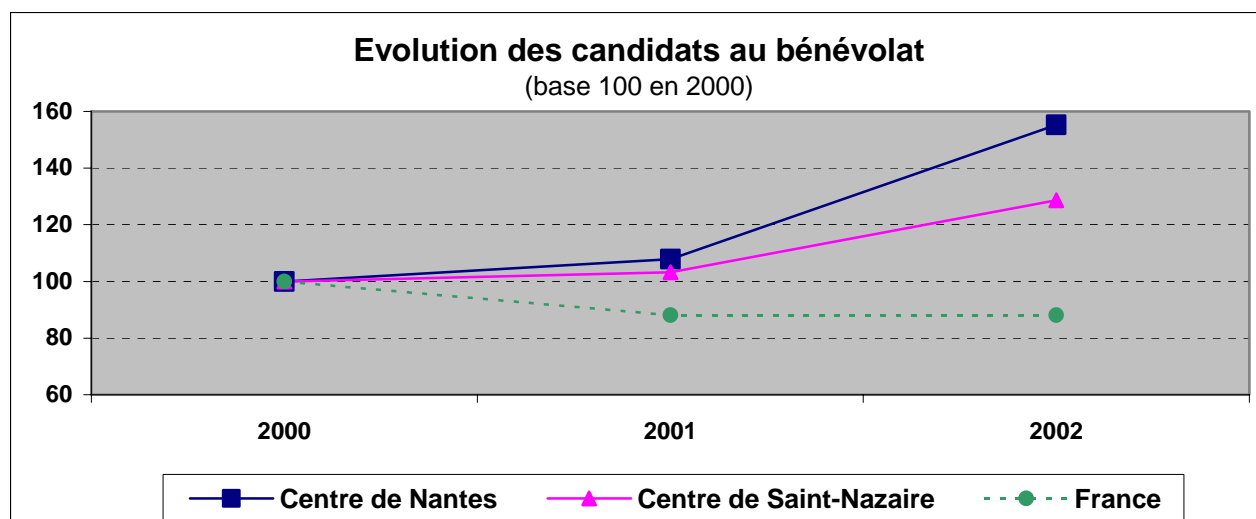
Au cours des cinq dernières années, le nombre de créations a fait un bond significatif en 1999-2000 (+ 13,3%), et en 2002-2003 (+ 11,4%). Les réseaux de bénévoles ont alors souffert, comme s'il fallait partager la ressource. Ils ont vu leurs effectifs fléchir respectivement de 6,8% en 1999-2000, et de 13% en 2002-2003. Même si chacun connaît bien l'engagement très pluriel

de certains bénévoles dont beaucoup consacrent du temps à deux ou trois associations, il faut bien constater que l'explosion de la création associative pose très clairement des difficultés aux grandes associations classiques.

Il en est strictement de même au plan national²⁷ et il semble que l'on assiste à un éparpillement des ressources, correspondant à une sorte de « zapping » associatif à peu près équivalent à d'autres formes de comportements observables dans notre société en forte évolution.

C - Un regard sur les candidats au bénévolat²⁸

Il s'agit des candidats reçus par les 2 centres de France Bénévolat implantés en Loire-Atlantique. Leur nombre, rapporté à la population de 18 à 70 ans, situe le département au deuxième rang national, juste derrière Paris et devant l'Aveyron, la Sarthe, la Haute-Garonne et toutes les autres métropoles régionales. On note aussi, comme l'indique le graphique qui suit, que l'évolution du nombre des candidats au bénévolat est très favorable, comparée à l'évolution nationale. Ceci est sans doute à mettre pour partie au crédit des habitants du département, mais sans doute plus encore au dynamisme des dirigeants et des animateurs des centres d'accueil en charge d'orienter les bénévoles vers les associations dans lesquelles ils pourront au mieux s'épanouir.



Source : France Bénévolat.

Si l'on observe le profil des candidats au bénévolat reçus en Loire-Atlantique, on constate que le centre de Nantes accueille proportionnellement davantage de jeunes de moins de 25 ans qu'au niveau national, même si un rééquilibrage intervient peu à peu en faveur des autres candidats. A Saint-Nazaire en revanche, cette proportion est assez faible depuis 2002. Il semble même y avoir une sorte de rupture depuis cette date.

Proportion des moins de 25 ans parmi les candidats au bénévolat (en %)

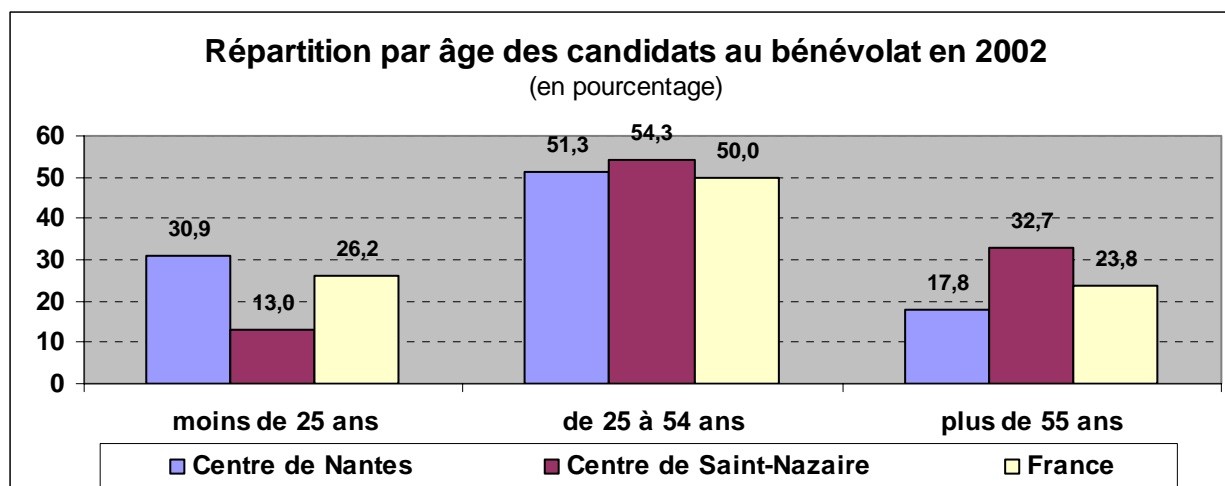
Année	Centre de Nantes	Centre de Saint-Nazaire	France
2000	42,2	23,8	28,2
2001	35,0	28,5	27,2
2002	30,9	13,0	26,2
2003	35,0	13,0	NC

Source : France Bénévolat.

²⁷ « La France bénévole 2004 ».

²⁸ France Bénévolat compte deux centres en Loire-Atlantique, celui de Nantes et celui de Saint-Nazaire dont la présentation et les coordonnées figurent en troisième page de couverture. Nous remercions très vivement leurs responsables, ainsi que l'état-major parisien d'avoir bien voulu nous confier toutes leurs données détaillées.

Le graphique suivant permet de situer chacun des centres du département par rapport aux données nationales.



Source : France Bénévolat.

Si la proportion des candidats de 25 à 54 ans est sensiblement la même partout, on remarque la forte proportion des jeunes à Nantes, en lien avec la présence d'un nombre significatif d'étudiants, et la forte proportion des personnes de plus de 55 ans à Saint-Nazaire. En revanche, la répartition par sexe se rapproche d'année en année de celle que l'on relève au plan national. Le tableau suivant présente cette ventilation sur quatre années et montre l'augmentation du nombre des hommes qui fréquentent les centres de bénévolat dans le département.

Evolution de la répartition par sexe des candidats au bénévolat (en %)

	2000		2001		2002		2003	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Centre de Nantes	22,6	77,4	24,9	75,1	25,2	74,8	28,8	71,2
Centre de Saint-Nazaire	21,4	78,6	31,5	68,5	25,9	74,1	25,1	74,9
France	26,2	73,8	28,1	71,9	27,7	72,3	Non communiqué	

Source : France Bénévolat.

On peut aussi observer les candidats en fonction de leur statut social. Et indiquer comment ils se répartissent à Nantes, à Saint-Nazaire, et sur l'ensemble du territoire national.

Répartition des candidats au bénévolat par activité en 2002 (en %)

	Etudiants	Actifs à temps complet	Actifs à temps partiel	En recherche d'emploi	Retraités	Femmes au foyer
Centre de Nantes	21,6	23,5	7,1	24,4	18,0	5,5
Centre de Saint-Nazaire	6,3	15,2	13,3	22,8	36,1	6,3
France	20,1	22,3	9,6	18,0	22,2	7,8

Source : France Bénévolat.

Nous ne reviendrons pas sur la forte présence des étudiants à Nantes, mais nous noterons que les jeunes de moins de 25 ans non étudiants semblent moins se mobiliser, dès lors qu'ils sont entrés dans la vie active et doivent faire face à des contraintes plus fortes. Le centre de Nantes attire manifestement les actifs et les personnes en recherche d'emploi²⁹. Il semble en retrait

²⁹ Ces personnes viennent pour partie pour trouver ou retrouver une relation sociale, et pour partie pour tenter de construire un nouveau parcours professionnel en passant par le secteur associatif.

concernant les retraités et les femmes au foyer. A l'inverse, celui de Saint-Nazaire séduit manifestement les actifs à temps partiel et surtout les retraités. S'agissant des actifs à temps complet, il est possible que la différence très nette entre les deux centres s'explique par la nature différente des emplois, plus industriels à Saint-Nazaire, plus orientés vers le secteur tertiaire et l'administration à Nantes.

D - Une approche prudente concernant les bénévoles du département³⁰

Attention, ce travail est une photographie dont les composantes et les contours sont soigneusement présentés ci-dessous de manière à ce que le lecteur n'en tire pas des conclusions abusives. Il porte certes sur un nombre important de données. Pour autant, les résultats obtenus ne doivent pas être considérés comme véritablement représentatifs de l'ensemble du bénévolat du département, mais seulement comme la description assez détaillée de trois secteurs bien précis, l'action caritative et sociale, les clubs sportifs et les associations de donneurs de sang bénévoles qui travaillent en collaboration avec l'Etablissement Français du Sang pour l'organisation des collectes, l'accueil et la sensibilisation au don.

Cette première approche porte sur une vingtaine de réseaux d'associations caritatives et humanitaires représentant plus de 131 antennes ou délégations locales, et sur 52 associations³¹ de donneurs de sang bénévoles qui ont accepté de répondre à une enquête rapide sur les caractéristiques de leurs bénévoles³². Nous avons repris par ailleurs les données transmises par les services de la jeunesse et des sports qui concernent les bénévoles de 1.363 clubs sportifs du département (30% environ des clubs), données sur lesquelles nous reviendrons plus loin.

Au total, et en ne retenant que les bénévoles réguliers, nous nous appuyons sur les données relatives à 12.796 personnes ainsi recensées, auxquelles il convient d'ajouter 145 sauveteurs en mer, présents sur les 11 stations du département, disponibles jour et nuit et naturellement par tous les temps.

Présentation des structures et des bénévoles étudiés ⁽¹⁾

Type d'associations	Nombre de structures associatives étudiées	Nombre de bénévoles réguliers de l'échantillon	Proportion d'hommes	Proportion de femmes
associations caritatives et humanitaires	131	2.750	33,7 %	66,3 %
associations de donneurs de sang	52	844	58,1 %	41,9 %
clubs sportifs	1.393	9.202	73,3 %	26,7 %
Total	1.576	12.796	Non significatif	Non significatif

(1) Attention, il s'agit ici des seules données issues de nos enquêtes.

Il n'y a pas de véritables surprises. On note une forte représentation des femmes dans le domaine social et une représentation plus forte encore des hommes dans le secteur du sport. Pour ce qui concerne les associations de donneurs de sang, les bénévoles hommes sont nettement majoritaires, comme les donneurs de sang eux-mêmes (cf chapitre 4).

Pour les deux secteurs des associations caritatives et humanitaires et des associations de donneurs de sang bénévoles, nous disposons d'informations précises sur trois types de critères

³⁰ A signaler l'enquête effectuée en 2003 à Nantes et à Rezé par l'Association Recherche Action Innovation Sociale (ARAIIS) sur la place des femmes au sein des associations, en particulier en matière de bénévolat.

³¹ Sur les 84 associations pour le don du sang bénévoles répertoriées en Loire-Atlantique, soit 62%.

³² Est considéré comme bénévole régulier celui qui participe activement à l'organisation de chacune des collectes locales.

concernant les bénévoles réguliers. Elles portent sur l'âge, sur l'ancienneté dans l'association, et sur l'activité professionnelle des intéressés. Elles sont présentées dans le tableau suivant.

Quelques caractéristiques des bénévoles dans deux secteurs associatifs

(en %)

Thèmes	Variables	Associations caritatives et humanitaires (1)	Associations de donneurs de sang bénévoles (2)
Age	15 – 24 ans	13,3	4,9
	25 – 54 ans	26,2	54,3
	55 – 75 ans	60,4	40,9
Ancienneté	Moins de 2 ans	33,1	13,5
	Entre 2 et 5 ans	36,5	16,1
	Plus de 5 ans	30,4	70,4
Activité	En activité	14,1	62,5
	Sans activité professionnelle	85,9	37,5

Source : Cerphi à partir des données transmises par les associations concernées. (1) Echantillon de 131 organismes et de 2.750 bénévoles. (2) Echantillon de 52 associations et de 844 bénévoles.

La forte proportion de 13,3% de jeunes bénévoles dans les associations caritatives s'explique notamment par la présence de nombreux jeunes secouristes de la Croix-Rouge. La proportion des jeunes dans les autres associations tombe en effet à 9,4% des bénévoles de 15-24 ans, 20,5% pour les 25 à 55 ans et 70,1% de bénévoles de plus de 55 ans. Par ailleurs, on ne devra pas confondre la forte présence des jeunes parmi les donneurs de sang, comme on le verra plus loin, et leur rôle relativement modeste au sein des associations.

En matière d'ancienneté, on note une grande stabilité dans les associations de donneurs de sang, avec une très forte représentation des bénévoles actifs depuis plus de 5 ans (plus de 70%). Il s'agit en effet d'associations créées pour la plupart dans les années 1970. Seules 4 associations, sur les 52 associations de donneurs de sang qui ont répondu à cette enquête, ont vu le jour depuis 1990. Dans les associations caritatives, on observe un équilibre quasi parfait entre les trois groupes.

Les personnes sans activité sont fortement représentées parmi les bénévoles du domaine social, certaines des associations de notre échantillon ne fonctionnant qu'avec des retraités (Relais Capimbec Malakoff, Agir abcd, Banque alimentaire, les Donneurs de voix/la Bibliothèque sonore, Lire et Faire Lire). A l'inverse, la représentation des bénévoles en activité est forte au sein des associations de donneurs de sang.

E - Le bénévolat dans le domaine sportif

Il s'agit ici d'une approche inédite que nous avons pu réaliser grâce aux données fournies par la direction régionale et départementale de la jeunesse et des sports. Rappelons que cette enquête porte sur plus de 1.363 clubs sportifs du département. Le dirigeant est ici un bénévole qui participe à la vie du club, soit dans le cadre de ses instances officielles (comité directeur, bureau...), soit par une action directe sur le terrain. Ne sont pas pris en compte dans cette approche les éducateurs sportifs et les arbitres rémunérés.

1) Le nombre de dirigeants par club

En prenant les 1.363 clubs dont nous avons pu exploiter toutes les réponses, nous parvenons à un nombre un peu inférieur à 7 dirigeants (6,75) par club, soit à peu près 5 hommes pour deux femmes. Nous sommes tout à fait dans la fourchette que nous avons évaluée à partir des données récemment publiées par l'INSEE³³, et selon laquelle les associations disposent en France de 3 à 4 bénévoles réguliers, ou encore d'une dizaine de personnes en moyenne, si l'on compte à la fois les bénévoles réguliers et les bénévoles occasionnels. Ceci dit, les grands

³³ INSEE première n° 946 – Février 2004.

clubs disposent d'un nombre beaucoup plus important de dirigeants, comme on peut le voir dans le tableau suivant qui présente les disciplines pour lesquelles nous disposons d'un nombre significatif de clubs.

Nombre moyen de dirigeants par club dans les principales disciplines

Disciplines	Clubs	Dirigeants par club	Disciplines	Clubs	Dirigeants par club
Football	108	21,0	Voile	16	9,9
Rugby	15	17,3	Cyclotourisme	9	9,6
Cyclisme	18	15,7	Tennis de table	39	9,5
Basket-ball	66	14,3	Tennis	47	9,3
Hand-ball	41	12,4	Pétanque	14	9,1
Roller skating	21	12,2	Judo	45	8,8
Athlétisme	24	12,0	Billard	10	7,6
Gymnastique	12	12,0	Canoë-kayak	13	7,5
Natation	14	11,0	Montagne escalade	11	7,1
FSCF ³⁴	12	10,8	Handisport	5	6,8
Sports sous marins	20	10,7	Karaté	19	5,9
UFOLEP ³⁵	20	10,6	Tir à l'arc	12	5,5
Volley-ball	19	10,1	Randonnée	7	5,1

Source : Direction régionale et départementale de la jeunesse et des sports. Les disciplines sont classées en fonction du nombre moyen de dirigeants dans chaque club.

2) Le rapport numérique entre dirigeants et licenciés

Toujours à partir de l'effectif de 1.363 clubs pris en compte, nous parvenons à une moyenne d'un dirigeant pour presque 11 licenciés (10,8). Précisons toutefois que les clubs comportent souvent de nombreux pratiquants non licenciés. Il est donc possible que cette donnée varie sensiblement à la hausse si l'on prend en compte l'ensemble des membres des clubs, en particulier dans certaines disciplines pour lesquelles la prise de licence n'est pas ressentie comme une nécessité.³⁶

Rapport numérique entre dirigeants et licenciés

Disciplines	Clubs	Nombre de licenciés par dirigeant	Disciplines	Clubs	Nombre de licenciés par dirigeant
Judo	45	12,6	Randonnée	7	10,4
Tennis	47	12,6	Athlétisme	24	10,3
Volley-ball	19	12,5	Rugby	15	10,2
Handisport	5	12,3	Voile	16	10,0
Hand-ball	41	12,1	Sports sous-marins	20	10,0
UFOLEP	20	11,4	Canoë-kayak	13	9,1
Basket-ball	66	11,2	Karaté	19	9,1
Gymnastique	12	10,9	Pétanque	14	8,9
Natation	14	10,9	Billard	10	8,6
Roller skating	21	10,9	Tir à l'arc	12	8,5
Football	108	10,8	Tennis de table	39	8,4
FSCF	12	10,5	Cyclisme	18	8,3
Cyclotourisme	9	10,4	Montagne escalade	11	8,3

Source : Direction régionale et départementale de la jeunesse et des sports. Les disciplines sont classées en fonction du nombre de licenciés pour un dirigeant.

³⁴ L'UFOLEP regroupe les clubs destinés à la pratique sportive des élèves du premier degré

³⁵ La FSCF (fédération sportive et culturelle de France) est une fédération omnisports dite affinitaire

³⁶ Ce sont en particulier les disciplines pour lesquelles la compétition n'est pas l'objectif unique ou premier, et pour lesquelles la possession d'une assurance n'est pas considérée comme primordiale.

On se gardera de confondre ce rapport avec le taux d'encadrement, dans la mesure où ne sont pas comptés ici les éducateurs rémunérés.

3) La répartition hommes - femmes chez les dirigeants

Si l'on prend en compte les 1.363 clubs pour lesquels une étude complète a été possible, on parvient à un total de 9.202 dirigeants, répartis entre 6.748 hommes (73,3%) et 2.454 femmes (26,7%). Par curiosité, nous avons dénombré les clubs dans lesquels le nombre des femmes dirigeantes dépassait celui des hommes et nous sommes parvenus au nombre de 117 (8,6% des clubs) et au nombre de 51 clubs où la parité était constatée (3,7%). Au bilan, 1.195 clubs sur 1.363 présentaient une proportion plus forte d'hommes, soit 87,7% des associations sportives ainsi étudiées. Les clubs comportant une majorité de femmes dirigeantes pratiquent notamment la gymnastique, la natation, les sports de combat (judo et karaté), la randonnée, le roller.

Un tableau récapitulatif permet de voir quelle est la répartition des hommes et des femmes, parmi les dirigeants qui ont été déclarés par les clubs. Il ne faut pas confondre ces dirigeants, qui peuvent être considérés comme des bénévoles, avec les personnes rémunérées qui encadrent les activités. Ceci posé, bien des clubs fonctionnent grâce à des bénévoles qui sont à la fois dirigeants et entraîneurs.

Répartition des hommes et des femmes, parmi les dirigeants (en %)

Disciplines	Clubs	Dirigeants	Dirigeantes	Disciplines	Clubs	Dirigeants	Dirigeantes
Gymnastique	12	30,8	69,2	Tennis	47	68,9	31,1
Randonnée	7	41,7	58,3	Tir à l'arc	12	69,7	30,3
Handisport	5	47,1	52,9	Montagne escalade	11	70,5	29,5
FSCF	12	47,7	52,3	Athlétisme	24	73,0	27,0
Natation	14	51,9	48,1	Canoë-Kayak	13	78,4	21,6
Karaté	19	54,5	45,5	Cyclisme	18	82,0	18,0
UFOLEP	20	54,9	44,1	Tennis de table	39	86,2	13,8
Roller skating	21	58,7	41,3	Voile	16	88,0	12,0
Volley-ball	19	65,1	39,9	Cyclotourisme	9	89,7	10,3
Judo	45	60,7	39,3	Pétanque	14	89,8	10,2
Basket-ball	66	62,7	37,3	Football	108	89,9	10,1
Plongée	20	64,2	35,8	Billard	10	93,4	6,6
Hand-ball	41	67,8	32,2	Rugby	15	95,4	4,6

Source : Direction régionale et départementale de la jeunesse et des sports. Les disciplines sont classées en fonction de la proportion des dirigeantes.

4) Le lien entre le sexe des dirigeants et celui des pratiquants

Nous avons construit un graphique présentant en ordonnées la proportion des licenciés dans chaque discipline et en abscisses la proportion des dirigeants dans les mêmes disciplines. Le nuage de points se distribue sensiblement selon une droite, ce qui montre qu'il y a une forte corrélation³⁷ entre les deux variables. Mais il y a des exceptions.

En effet, les disciplines qui s'écartent le plus de cette droite sont, pour une proportion nettement plus forte d'hommes dirigeants que de licenciés, la pétanque, la voile, l'athlétisme, les sports de montagne, le volley-ball, l'UFOLEP et la FSCF³⁸, ainsi que la gymnastique. Dans l'autre sens, les disciplines dans lesquelles les hommes licenciés sont en proportion

³⁷ Le terme corrélation est ici à prendre au sens statistique, c'est-à-dire limité au degré de relation linéaire entre deux variables.

³⁸ L'UFOLEP regroupe les clubs destinés à la pratique sportive des élèves du premier degré et la FSCF (fédération sportive et culturelle de France) est une fédération omnisports dite affinitaire.

significativement plus nombreux que les dirigeants, sont le football, le cyclisme, le tir à l'arc, le karaté et handisport.

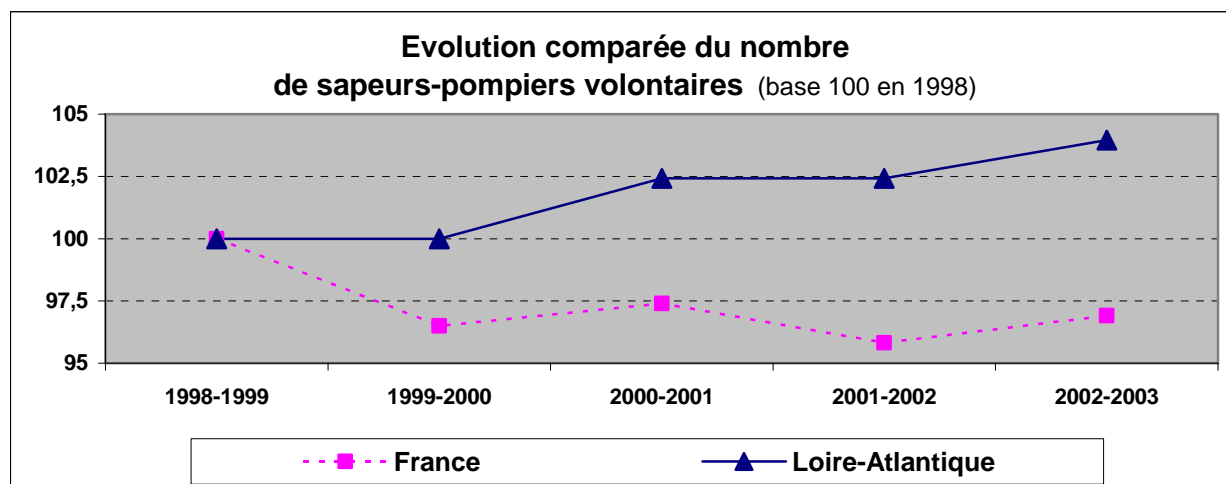
Les disciplines dans lesquelles il y a en proportion significativement plus de femmes chez les dirigeantes que chez les licenciées sont les sports de combat comme le karaté et le judo, ainsi que les clubs handisports. A l'inverse, on trouve proportionnellement moins de dirigeantes que de pratiquantes en gymnastique, en athlétisme, et dans les clubs UFOLEP où les filles sont sensiblement plus nombreuses que les garçons.

F - L'engagement des sapeurs-pompiers volontaires en Loire-Atlantique

Bien que différent de l'engagement bénévole, en raison des activités particulières et du mode d'indemnisation des sapeurs-pompiers volontaires, cet engagement traduit une forme très élaborée de solidarité citoyenne. Elle trouve bien évidemment sa place dans un panorama de la Loire-Atlantique généreuse, à partir des données nationales et départementales que la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France a bien voulu nous fournir.

On comptait en 2003, 2.837 sapeurs-pompiers volontaires en Loire-Atlantique. Ils représentaient ainsi 0,41% de la population âgée de 18 à 65 ans, âges limites fixés par la réglementation. Ce ratio, dont la moyenne nationale était de 0,61%, permet de distinguer les départements. La Loire-Atlantique était au 77^e rang national, assez proche de ses voisins, le Maine-et-Loire (73^e rang), l'Ille-et-Vilaine (69^e rang) et le Morbihan (70^e rang). La Mayenne se distingue un peu (45^e rang), ainsi que la Vendée (50^e rang) et la Sarthe (50^e rang). On notera que les départements urbanisés enregistrent des ratios un peu plus bas que les départements ruraux. Le mode de vie urbain est assez peu favorable, en effet, à ce type de volontariat et à la très forte disponibilité qu'il implique³⁹. Les principales métropoles sont ainsi en fin de classement, telles que Lyon (81^e), Lille (86^e), Rouen (84^e), Bordeaux (85^e) et Toulouse (91^e).

Quelle est l'évolution récente ? Au plan national, après une baisse séculaire, les effectifs sont à peu près stabilisés depuis quatre années. En Loire-Atlantique, comme l'indique le graphique suivant, on assiste à une hausse régulière au cours de ces mêmes quatre années.



Sources : Fédération nationale des sapeurs-pompiers et ministère de l'Intérieur.

Le département se distingue aussi par la proportion de femmes sapeurs-pompiers volontaires. Elle approche ici la barre des 10%, alors que la moyenne nationale est de 7,73%. Il en va de même pour le personnel de santé⁴⁰, qui comportait 178 personnes en 2003, avec une proportion de 26,4% de femmes, nettement supérieure à la proportion nationale de 22,3%.

³⁹ De plus, en Loire-Atlantique ce sont des sapeurs-pompiers professionnels qui opèrent en milieu urbain.

⁴⁰ Les sapeurs-pompiers des services de santé et de secours médical

III - Le don d'argent dans le département

Nous travaillons depuis dix années sur les dons déclarés à l'administration fiscale sur l'ensemble du territoire national⁴¹. Dans ce cadre, nous disposons d'une évolution très précise des sommes déclarées chaque année par les contribuables du département.

A - Combien donne-t-on en Loire-Atlantique ?

Pour l'ensemble du département, les contribuables imposables déclarent près de 17 millions d'euros, répartis en 2,6 millions en faveur des personnes en difficulté et 14,2 millions en faveur des autres associations, selon les deux catégories fiscales en vigueur. Le don moyen déclaré fiscalement en Loire-Atlantique est de 235 € par foyer, soit à peu près 1,7% du revenu moyen local (moyenne nationale de cet indice 1,5%). Il faut ajouter un montant total de l'ordre de 6,5 millions d'euros déclarés par des contribuables non imposables dont certains sont précisément devenus non imposables grâce à ces réductions d'impôts. **On déclare donc annuellement 23,5 millions d'euros dans le département.**⁴²

Par extrapolation, et à partir d'un modèle national⁴³, nous pouvons réaliser une estimation de ce qui est donné par chèque ou virement, ainsi qu'une estimation de ce qui est donné de la main à la main. Au bilan, nous pouvons donc avancer une estimation du don total annuel dans le département, située entre **37 et 38 millions d'euros.**⁴⁴

Composition des dons dans les Pays de la Loire (en millions d'€)

	Montants déclarés fiscalement	Estimation du total chèques & virements	Estimation des dons de la main à la main	Estimation du total des dons
France	1 100	1 375	388	1 763
Pays de la Loire	53,1	67	19	85
Loire-Atlantique	23,3	30	8,2	38
Maine-et-Loire	11,3	14,1	4	18
Mayenne	3,8	4,8	1,4	6,2
Sarthe	6,9	8,6	2,4	11
Vendée	7,7	9,7	2,7	12,5

Source : Cerphi. Données inédites.

Ce tableau montre que les dons annuels représentent pour la Loire-Atlantique des sommes assez importantes, puisque de l'ordre de 38 millions d'euros, soit environ 250 millions de francs. Naturellement, ces sommes sont données au profit d'associations dont un grand nombre ont une assise nationale, et dont certaines actions dépassent largement nos frontières.

B - La Loire-Atlantique : frileuse ou généreuse ?

Les dons observés dans chaque département dépendent forcément des revenus et des moyens disponibles localement. On ne peut donc comparer les départements entre eux que si l'on parvient à gommer ces différences. C'est ce que nous tentons de faire en isolant les dons émanant des contribuables imposables qui ont à la fois les moyens de donner et de bonnes raisons de déclarer leurs dons. Pour nous assurer que nous éliminons véritablement les disparités économiques entre les départements, nous ne tenons pas compte des montants donnés, mais du seul fait de donner. C'est ainsi que nous avons bâti un « **indice de générosité** » qui est la proportion de contribuables imposables déclarant un don dans chacun des départements.

⁴¹ Avec l'aimable et très utile contribution de la direction générale des impôts.

⁴² Selon les derniers chiffres officiels connus, correspondant aux déclarations de revenus de mars 2002.

⁴³ Voir « **La générosité des Français** » (huitième édition) – Novembre 2003. www.cerphi.org

⁴⁴ Naturellement, ces données sont fournies en brut, et ne font jamais l'objet du moindre classement, dans la mesure où elles dépendent forcément des revenus et des moyens disponibles

Qu'indique cet indice mesuré de façon rigoureusement constante dans chaque département et chaque année ? Dans la Loire-Atlantique, 71.579 foyers imposables ont déclaré un don en mars 2002, sur un total de 324.360 foyers imposables. **La proportion ou l'indice de générosité est donc de 22,06%**. Cela signifie donc que près de 4 contribuables sur 5 ne déclarent aucun don, c'est dire si la marge de progression est importante.⁴⁵ Précisons que la loi du 1^{er} août 2003 a sensiblement modifié les encouragements aux donateurs, en particulier en étendant à tous les dons une réduction d'impôt égale à 60% de leur montant.⁴⁶

Cet indice de générosité situe la Loire-Atlantique au 36^e rang national (moyenne de cet indice 21,4%). On remarquera toutefois que le département se situe au 26^e rang national, pour ce qui concerne les revenus. Deux tableaux permettent de situer la Loire-Atlantique : le premier par rapport aux départements voisins, le second par rapport aux départements de la même strate de population.

Indice de générosité financière dans les Pays de la Loire

Département	Indice de générosité (% de foyers fiscaux déclarant un don)	Rang pour la générosité	Rang pour les revenus
Loire-Atlantique	22,06	36^e	26^e
Maine-et-Loire	19,82	63 ^e	46 ^e
Vendée	19,77	65 ^e	57 ^e
Mayenne	19,00	76 ^e	54 ^e
Sarthe	16,94	90 ^e	39 ^e

Source : Cerphi

Le classement de tous les départements de la région explique que les Pays de la Loire figurent très régulièrement, et depuis sept années, entre la 12^e et la 14^e place. Tous les départements présentent un décalage assez significatif, hormis la Vendée, entre leur rang national pour le don d'argent et celui qu'ils occupent pour les revenus.

Générosité financière dans les départements de même strate de population

Département	Indice de générosité (% de foyers fiscaux déclarant un don)	Rang pour la générosité	Rang pour les revenus
Bas-Rhin	26,97	3 ^e	11 ^e
Isère	23,48	19 ^e	18 ^e
Essonne	22,10	35 ^e	4 ^e
Loire-Atlantique	22,07	36^e	26^e
Val-de-Marne	21,62	42 ^e	5 ^e
Haute-Garonne	21,25	43 ^e	19 ^e
Moselle	21,16	46 ^e	51 ^e
Gironde	19,97	60 ^e	23 ^e
Seine-Maritime	19,01	75 ^e	30 ^e
Seine-et-Marne	17,11	89 ^e	7 ^e
Val-d'Oise	18,56	81 ^e	6 ^e

Source : Cerphi

Comparée aux départements de même strate de population, la Loire-Atlantique se situe assez honorablement, en premier tiers de tableau, et l'on peut considérer que le département tire son épingle du jeu si l'on se réfère à son rang pour ce qui concerne les revenus.

⁴⁵ Cette donnée est à rapprocher des 22% des personnes qui déclarent avoir effectué un don par chèque ou par virement et des 37% des personnes qui indiquent avoir donné de l'argent, y compris de la main à la main. Sondage SOFRES pour la Fondation de France - 2002.

⁴⁶ Les premiers effets de cette loi du 1^{er} août 2003 seront observés dans l'étude à paraître au mois de novembre 2004 : « *La générosité des Français* » (neuvième édition) Cerphi.

Pour être complet sur le don d'argent, il faudrait pouvoir évaluer les dons des entreprises qui ont également fait l'objet de dispositions particulières dans la loi du 1^{er} août 2003. En effet, qu'elles soient assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés, les entreprises peuvent désormais bénéficier d'une réduction d'impôt de 60% du montant des versements annuels, quelle que soit la cause et quelle que soit l'association, exactement dans les mêmes conditions que les particuliers. Ce nouveau dispositif pourrait être prochainement complété par « l'amendement Jardin »⁴⁷ qui prévoit le remboursement des 100 premiers euros donnés par une petite entreprise à une association de proximité. Le Cerphi publiera, dès la mise à disposition des éléments les plus récents de la Direction générale des impôts, une étude nationale sur le mécénat des entreprises et l'observation des premiers effets des nouvelles dispositions législatives.

C - Une évolution qui peut toutefois préoccuper

Bien que la Loire-Atlantique occupe à la fois la première place dans la région et un rang honorable par rapport aux départements de même population, elle connaît une évolution récente à la baisse, comme le montre le tableau suivant.

Evolution de la générosité financière dans les Pays de la Loire

Département	Rang 1996	Rang 1997	Rang 1998	Rang 1999	Rang 2000	Rang 2001
Loire-Atlantique	26	28	26	27	30	36
Maine-et-Loire	55	55	37	50	58	63
Vendée	63	63	60	59	62	65
Mayenne	68	71	72	77	79	76
Sarthe	84	89	91	91	92	90

Source : Cerphi

La Loire-Atlantique aura perdu dix places en 6 années. Le Maine-et-Loire a également régressé, tout en connaissant une année 1998 exceptionnelle. C'est la Vendée qui présente le classement le plus stable au cours de cette période. Si l'on réalise la même observation pour les départements dont la population est sensiblement identique, on peut réaliser le tableau suivant.

Evolution de la générosité financière dans les départements de même strate de population

Département	Rang 1996	Rang 1997	Rang 1998	Rang 1999	Rang 2000	Rang 2001
Bas-Rhin	10	11	7	10	5	3
Isère	16	19	17	21	19	19
Essonne	32	30	31	37	29	35
Loire-Atlantique	26	28	26	27	30	36
Val-de-Marne	37	35	34	38	34	42
Haute-Garonne	53	58	53	51	51	43
Moselle	44	50	41	46	43	46
Gironde	69	61	68	66	65	60
Seine-Maritime	67	67	73	70	74	75
Seine-et-Marne	88	90	93	92	89	89
Val-d'Oise	76	76	76	82	75	81

Source : Cerphi

On remarquera tout particulièrement le lien entre le rang de la Haute-Garonne en 2001 (gain de 8 places) et l'explosion de l'usine AZF que ce département a connue cette année-là. Ce qui prouve que par rapport à des comportements assez stables, les événements graves peuvent avoir une influence particulière mais semble-t-il ponctuelle⁴⁸.

⁴⁷ Du nom de l'écrivain qui a suggéré cette idée acceptée à l'unanimité par la commission des finances de l'assemblée nationale au printemps dernier, mais dont le gouvernement a souhaité différer la mise en œuvre.

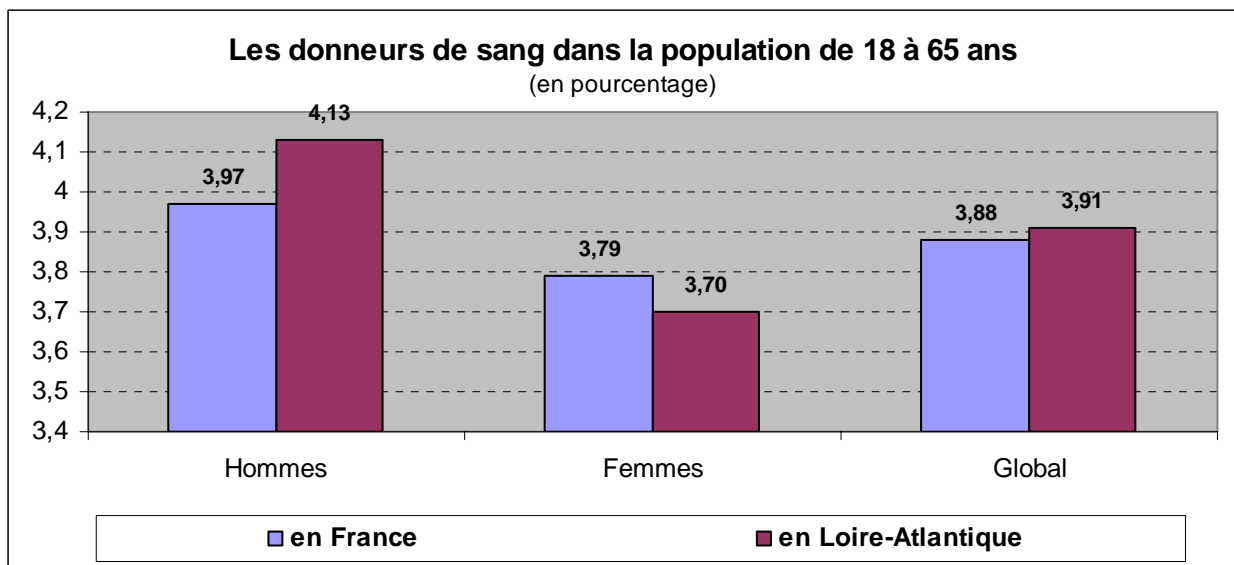
⁴⁸ L'observation de ces évolutions a ainsi permis de démontrer que la générosité exceptionnelle que peut enregistrer un département à l'occasion d'un événement grave est de courte durée. C'est ainsi que l'Hérault et

IV - Donner son sang en Loire-Atlantique

Pour la première fois, en mai 2004, une étude détaillée menée en lien avec l'Etablissement Français du Sang⁴⁹, a permis de dresser un panorama complet des donneurs de sang et des prélèvements dans tous les départements métropolitains⁵⁰. Ce recensement exhaustif des donneurs de sang, complété d'une analyse statistique en termes d'âge, d'ancienneté et de sexe, permet de caractériser chaque département, ce que nous pouvons désormais appliquer à la Loire-Atlantique.

A - Une forme de générosité bien présente en Loire-Atlantique

En 2002, 26.808 habitants du département ont donné leur sang. Cela représente 3,91% de la population en âge de donner, c'est-à-dire âgée de 18 à 65 ans. Ce ratio, que l'on peut encore appeler ici « *indice de générosité* », est très proche de l'indice national qui s'élève à 3,88%. Le graphique suivant présente cet indice comparé aux chiffres nationaux, pour chaque catégorie de donneurs.



Sources : Etablissement Français du Sang et Cerphi. Le graphique se lit ainsi : sur 100 hommes en âge de donner leur sang, on compte un peu plus de quatre donneurs en Loire-Atlantique, et un peu moins de quatre au plan national.

Pour toutes ces données, la Loire-Atlantique enregistre des proportions assez proches de la moyenne nationale. On ne franchit jamais l'écart moyen⁵¹ calculé sur la base de tous les départements. Les donneurs de sang masculins présentent une proportion légèrement supérieure aux chiffres nationaux (4,13% contre 3,97%)⁵², et le pourcentage de femmes est à peine plus faible (3,70% contre 3,79%) que cette même moyenne nationale.⁵³

l'Aude ont bondi en 1999, à la suite d'importantes inondations, mais sont revenus à leur rang habituel dès l'année suivante.

⁴⁹ Cet établissement public de l'Etat est composé de 18 entités. Il assure une mission de promotion du don de sang en France, et chaque année, il fournit les produits sanguins à plus de 1900 établissements de santé.

⁵⁰ « *Donner son sang en France* » Mai 2004. Etablissement Français du Sang – Cerphi. Disponible sur le site www.cerphi.org et sur www.dondusang.net.

⁵¹ Moyenne des valeurs absolues des écarts de chaque département à la moyenne nationale.

⁵² La Loire-Atlantique reste cependant dans la tendance générale avec un écart à de 0,16 par rapport à la moyenne nationale alors que l'écart moyen est de 1,12.

⁵³ Les catégories qui s'écartent le plus de la moyenne nationale, sans que ce soit véritablement significatif, sont celle des hommes de 30 à 49 ans qui présente un écart positif à la moyenne de 0,38 (écart moyen 1,15), et celle des femmes de 50 à 65 ans qui présente un écart négatif à la moyenne de 0,45 (écart moyen 0,95).

B - Une majorité d'hommes

Pour des raisons encore mal élucidées, les hommes sont traditionnellement plus nombreux que les femmes à fréquenter les centres de transfusion sanguine. Ils sont toujours majoritaires en France mais de peu, alors qu'en Loire-Atlantique ils dominent encore largement. Si l'on se réfère à la population de référence, les hommes représentent 49,7% de la population totale de 18 à 65 ans dans le département, et 52,5% des donneurs de sang.⁵⁴ Un tableau permet de montrer comment se compose le groupe des donneurs en Loire-Atlantique et dans les départements voisins.

Structure des donneurs de sang (en %)

Département	Hommes	Femmes	Total	18-29 ans	30-49 ans	50-65 ans	Total
Loire-Atlantique	52,5	47,5	100	32,6	46,2	21,2	100
Maine-et-Loire	52,1	47,9	100	32,2	46,2	21,6	100
Mayenne	52,7	47,3	100	27,3	44,8	27,9	100
Sarthe	54,5	45,5	100	30,0	46,5	23,5	100
Vendée	55,3	44,7	100	29,0	47,9	23,1	100
France	50,9	49,1	100	31,4	44,8	23,8	100

Sources : Etablissement Français du Sang et Cerphi

Tous les départements de la région, particulièrement la Vendée et la Sarthe, présentent une proportion d'hommes nettement supérieure à la moyenne nationale. Pour ce qui concerne l'âge des donneurs, il y a une nette différence entre la Loire-Atlantique et le Maine-et-Loire, d'une part, et la Mayenne, d'autre part, où le groupe est manifestement plus âgé. Cependant, les femmes devraient à l'avenir occuper une place croissante puisqu'elles sont plus nombreuses que les hommes à avoir donné leur sang pour la première fois en 2002. Les 5.167 nouveaux donneurs se répartissent en effet entre 2.887 femmes et 2.280 hommes.

C - Des dons fréquents

On enregistre ici les résultats les plus significatifs des efforts menés par l'établissement régional de transfusion sanguine pour fidéliser les donneurs⁵⁵. Le département se distingue également de la moyenne nationale en ce qui concerne la fréquence annuelle des dons de sang. En effet, les Français ont donné 1,56 fois en moyenne dans l'année, alors qu'en Loire-Atlantique cette fréquence est de 1,75. Ce constat s'explique par le fait que les hommes sont proportionnellement plus nombreux que les femmes et qu'ils donnent significativement plus souvent.⁵⁶ Un tableau permet de faire un rapide rapprochement entre les données nationales et celles de la Loire-Atlantique, pour chacune des catégories de donneurs.

Don moyen annuel en fonction de l'âge et du sexe des donneurs

Département	Hommes 18-29 ans	Femmes 18-29 ans	Hommes 30-49 ans	Femmes 30-49 ans	Hommes 50-65 ans	Femmes 50-65 ans
Loire-Atlantique	1,54	1,38	2,03	1,62	2,22	1,75
Maine-et-Loire	1,37	1,23	1,80	1,48	1,96	1,61
Mayenne	1,25	1,24	1,63	1,41	1,83	1,52
Sarthe	1,32	1,31	1,63	1,46	1,86	1,58
Vendée	1,57	1,38	2,03	1,58	2,08	1,70
France	1,41	1,32	1,79	1,49	1,9	1,57

Sources : Etablissement Français du Sang et Cerphi

⁵⁴ Nous sommes toutefois assez nettement en deçà de l'écart moyen (1,55% contre 2,58%).

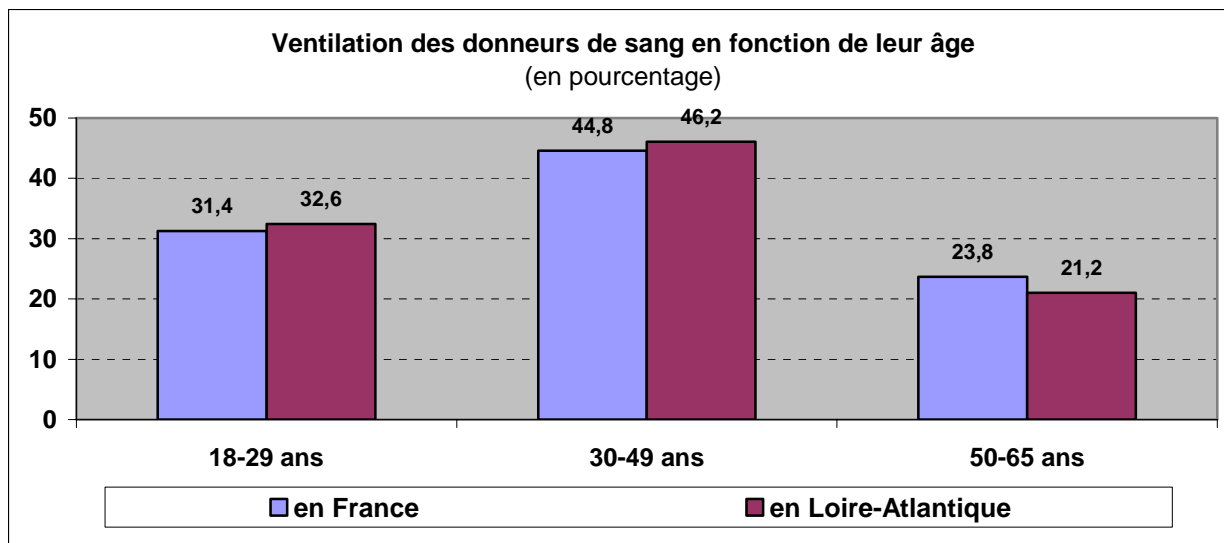
⁵⁵ Nous remercions tout particulièrement Gilles Follea, directeur de l'établissement régional, et ses collaboratrices Chantal Adjou, responsable des prélèvements, et Laure Henry-Baudot, responsable de communication, pour les échanges très utiles organisés dans la perspective de cette communication.

⁵⁶ En particulier pour des raisons physiologiques puisqu'ils sont autorisés à donner 5 fois par an, contre 3 fois pour les femmes.

Dans toutes les catégories, la fréquence du don est plus élevée dans le département. Elle constitue même un record pour les hommes de 30 à 49 ans qui, dépassant 2 dons en moyenne par an, se situent au 8^e rang national. C'est aussi le cas pour les hommes de 50 à 65 ans qui se situent au 9^e rang.⁵⁷ Les données de la Vendée sont sensiblement au même niveau que celles de la Loire-Atlantique. Il est clair que la Loire-Atlantique est un département dont la générosité s'exprime tout particulièrement au travers de l'assiduité de ses donateurs. Pour ces 2 départements, ces observations sont clairement le résultat d'une politique de communication active en faveur du développement de la fidélisation des donateurs amorcée dès 1998.

D - Un enthousiasme croissant des jeunes donateurs

Le graphique suivant confirme la place des jeunes donateurs dans le département, car la proportion des deux catégories de moins de 50 ans est supérieure aux chiffres nationaux.



Sources : Etablissement Français du Sang et Cerphi

La part des jeunes va croître très prochainement, puisqu'en Loire-Atlantique ils sont proportionnellement plus nombreux qu'au plan national, parmi les nouveaux donateurs, comme on va le voir dans le paragraphe qui suit.

E - Le don de sang demain

En 2002, près de 68% des nouveaux donateurs du département (30% d'hommes et 38% de femmes)⁵⁸, c'est-à-dire ceux qui donnaient pour la première fois, avaient moins de 30 ans. Il s'agit là d'un point tout à fait positif pour la Loire-Atlantique. Un tableau récapitulatif présente le groupe des nouveaux donateurs.

Structure des nouveaux donateurs de sang (en pourcentage)

Département	Hommes	Femmes	Total	Dont 18-29 ans
Loire-Atlantique	44,1	55,9	100	67,4
Maine-et-Loire	44,0	56,0	100	66,6
Mayenne	48,9	51,1	100	61,9
Sarthe	54,2	45,8	100	66,9
Vendée	42,1	57,9	100	63,4
France	46,4	53,6	100	60,0

Sources : Etablissement Français du Sang et Cerphi

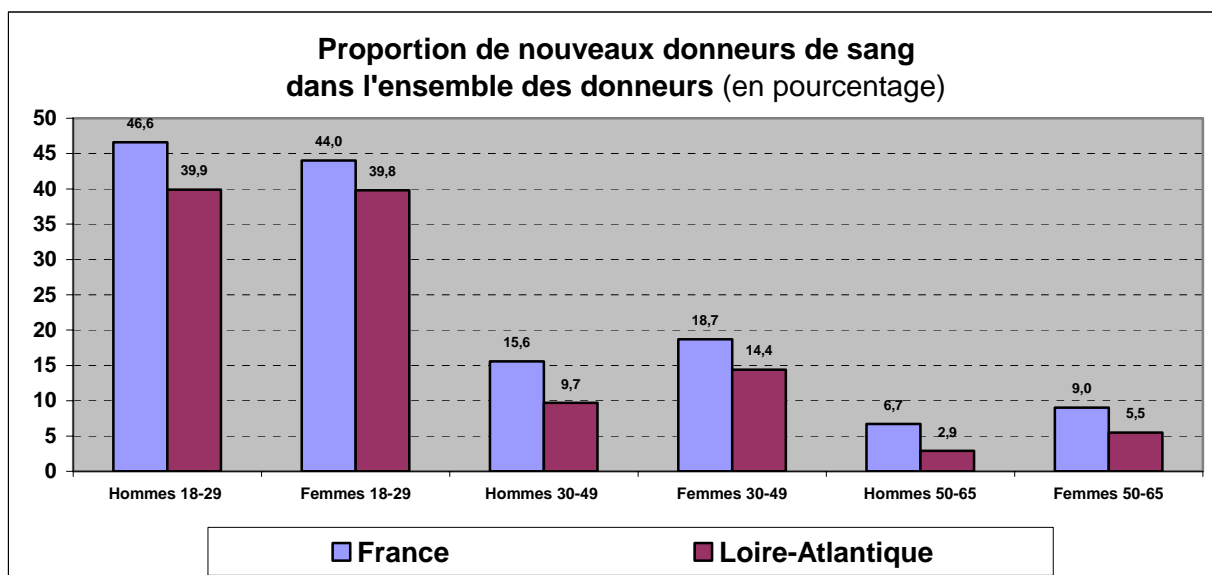
⁵⁷ Si l'on se réfère à l'écart à la moyenne, les hommes présentent un écart supérieur à l'écart moyen (0,22, contre 0,19), surtout chez les 30-49 ans (0,24 contre 0,22) et chez les 50-65 ans (0,32 contre 0,21). Chez les femmes, l'écart est également supérieur à l'écart moyen (0,22 contre 0,19) et plus particulièrement chez les 50-65 ans (0,32 contre 0,21).

⁵⁸ Est considéré comme « nouveau donneur » la personne qui se présente pour la première fois dans un centre de collecte.

Cette proportion de 67,4% de jeunes donneurs de 18-29 ans, parmi les nouveaux donneurs peut être considérée comme très significative car le département présente un écart à la moyenne de 7,4%, au-delà de l'écart moyen de 7,3%. On note aussi une très forte présence des jeunes nouveaux donneurs dans la Sarthe et le Maine-et-Loire. Les responsables de la collecte se posent du reste la question de la fidélisation de ces jeunes donneurs⁵⁹. On constate aussi une très forte présence des femmes parmi les nouveaux donneurs, plus forte encore dans la Loire-Atlantique, dans le Maine-et-Loire et en Vendée. Le groupe des donneurs va donc largement se féminiser au fil des années.

Comment donc se renouvelle le groupe des donneurs ?

En Loire-Atlantique, on enregistrait 5167 nouveaux donneurs en 2002. Ils représentaient 19,3% de l'ensemble des donneurs, contre 23,6% au niveau national. En positif, on constate que le groupe des donneurs de sang est plus stable dans le département que dans l'ensemble de la France. En effet, un département qui présente un très fort taux de renouvellement peut révéler une fragilité pour ce qui concerne ses donneurs réguliers, ou encore une moyenne d'âge assez élevée. Pour autant, un faible taux de renouvellement peut aussi présenter quelques dangers à terme. Il est donc utile d'observer le taux de renouvellement de chaque catégorie de donneurs. C'est l'objet du graphique suivant.



Sources : Etablissement Français du Sang et Cerphi. Le graphique se lit ainsi : sur 100 jeunes hommes de 18 à 29 ans donneurs de sang en 2002, on en comptait 39,9 nouveaux en Loire-Atlantique et 46,6 au plan national.

La tendance est la même pour toutes les catégories de donneurs. En effet, les chiffres de la Loire-Atlantique sont inférieurs à la moyenne nationale, quel que soit l'âge et qu'il s'agisse des hommes ou des femmes nouveaux donneurs en 2002.

On peut enfin observer les nouveaux donneurs par rapport à la population en âge de donner son sang. Cet indicateur que nous nommons « *indice de conquête* », est construit à partir du rapport entre les nouveaux donneurs et la population cible correspondante. Il permet de voir comment se constitue peu à peu le renouvellement des donneurs, en particulier ceux qui atteindront l'âge limite fixé en France à 65 ans.⁶⁰ L'indice de la Loire-Atlantique était de 0,81 en 2002, contre un indice national de 0,99. Chez les moins de 30 ans, cet indice était de 1,94 dans le département,

⁵⁹ Une étude menée par l'Etablissement Français du Sang a montré que le don du sang chez les jeunes est fréquemment un geste ponctuel qui ne s'inscrirait donc pas dans une démarche habituelle et régulière comme c'est plus souvent le cas des aînés. Ce *turn over* chez les jeunes pourra être étudié grâce aux statistiques des années 2003 et 2004 qui seront publiées en 2005.

⁶⁰ A titre d'information, cette limite d'âge est fixée à 75 ans aux Pays-Bas et il n'y a pas de limite aux Etats-Unis.

pour une moyenne nationale de 2,23. L'indice pour les hommes était de 0,72, contre 0,92 au plan national et celui des femmes était de 0,91, contre 1,06 au plan national. Il s'agit assurément ici d'un aspect à prendre en compte pour la collecte de demain.⁶¹

Par rapport au renouvellement nécessaire au cours des prochaines années, on constate que 4,14% des donneurs de Loire-Atlantique avaient 60 ans en 2002 et atteindront donc la limite d'âge au cours de l'année 2007. Cette proportion est proche de celle enregistrée pour l'ensemble de la France (3,97%). Si on rapproche ce chiffre de celui des nouveaux donneurs, on constate que le renouvellement devrait se faire sans difficulté, mais sous réserve que les nouveaux donneurs soient, à leur tour, fidélisés dans une bonne proportion.

F - Des donneurs de plaquettes nombreux et fidèles

L'assiduité des donneurs de la Loire-Atlantique se mesure également au travers du don de plaquettes. Il s'agit là d'un don qui implique une grande régularité et une bonne réactivité des donneurs car la durée de vie des plaquettes est beaucoup plus courte que celle du sang, (respectivement 5 jours et 42 jours) et il nécessite de s'adapter chaque jour à la demande des hôpitaux. C'est aussi un don qui s'adresse à des donneurs très motivés qui savent se rendre disponibles car il dure en moyenne 2 heures et demie. Cette forme de don, bien présente en Loire-Atlantique, est aussi le fruit d'une démarche active menée par l'établissement régional et les associations locales en vue de fidéliser des donneurs.

Le nombre de donneurs de plaquettes s'élève à 1.684, soit 0,25% de la population en âge de donner, contre 0,21% au plan national. Mentionnons aussi une proportion de jeunes donneurs de plaquettes parmi les plus importantes de France (19,1% contre 16,8%) et une fréquence du don particulièrement élevée (supérieure à 2,6 fois en 2002).

Pour ce qui concerne le don de sang, le département présente donc des résultats un peu contrastés, avec une forte générosité des donneurs qui répondent largement présents lors des collectes et affichent une fréquence nettement plus élevée qu'ailleurs. Le taux de renouvellement du groupe des donneurs est un peu au-dessous de la moyenne nationale, en lien avec un taux de conquête également un peu en retrait. Mais la Loire-Atlantique présente un bilan aujourd'hui très positif, dans une région elle-même riche de générosité.

⁶¹ Il faut tout de même relativiser car l'écart du département à la moyenne est de 0,17 pour un écart moyen de 0,25. Chez les 18-29 ans, il est de 0,29 pour un écart moyen de 0,6. Les données relatives aux jeunes hommes sont toutefois plus proches de l'écart moyen que celles des femmes.

En somme ...

Cette approche rapide permet de constater que la Loire-Atlantique se situe généralement dans la première moitié des départements pour ses réflexes de générosité, ainsi que pour sa vie associative. Bien que classé assez modestement dans la région en matière de bénévolat, le département est au premier rang des grandes métropoles nationales. L'important, au-delà de ce classement qui permet simplement de situer le département par rapport aux autres, est de pouvoir déceler les atouts et les faiblesses des différentes formes de générosité ; et ce notamment en termes d'avenir.

Pour ce faire, cette approche transversale doit aussi se lire dans un contexte donné. Les chercheurs, en particulier ceux et celles qui connaissent bien la région, pourront aller plus loin à partir de cette série de photographies inédites. Des liens peuvent être cherchés, entre le contexte local ou les événements, et les données de la générosité. On peut aussi rapprocher les différentes formes de générosité et voir comment elles peuvent interagir. Pour qui voudra aller plus loin, l'équipe du Cerphi tient à disposition bien d'autres informations techniques qui ne figurent pas ici.

Au-delà d'une sensibilisation de tous, y compris des médias et du grand public, aux différentes expressions de la générosité dans leur environnement, l'ambition de cette approche est de fournir aux acteurs et aux décideurs locaux les éléments le plus souvent chiffrés leur permettant de prendre les décisions les mieux adaptées. Tirer partie des points forts, travailler les points plus faibles. Se parler, et échanger, et surtout rebondir par rapport à des départements voisins ou de même strate, pour aller chercher les bonnes idées et mutualiser les expériences...

Cécile Bazin et Jacques Malet⁶²

Ont participé à cette étude :

André VERCHERE et Valérie LENENAON (France Bénévolat Nantes Atlantique)
Dan FERRAND-BECHMANN, sociologue, professeur à l'université Paris VIII
Ludovic SUBRAN, attaché de l'INSEE, enseignant à l'Ecole Nationale de la Statistique et de l'Analyse de l'Information (ENSAI)
Gilles FOLLEA, Laure HENRY-BAUDOT et Chantal ADJOU (Etablissement Français du Sang Pays de Loire)

⁶² Cécile Bazin est directeur d'études au Cerphi et Jacques Malet en est le directeur scientifique.

Un grand merci à tous nos partenaires :

La préfecture de Loire-Atlantique

La direction régionale et départementale de la jeunesse et des sports

L'établissement régional de transfusion sanguine des Pays de la Loire

Le ministère de l'Intérieur - service des journaux officiels

L'Etablissement Français du Sang

Le ministère de l'Economie et des Finances - direction générale des impôts

L'Observatoire national de l'Action Sociale décentralisée

Ainsi que les associations suivantes :

AGIR abcd

AFEV – association de la fondation étudiante pour la ville

ALH - animation loisir à l'hôpital

L'Association d'entraide scolaire

AVF - Accueil des villes Françaises Nantes

Banque alimentaire

Le comité départemental de hand-ball 44

La Croix-Rouge Française

Emmaüs

La fédération nationale des sapeurs-pompiers de France

France Bénévolat Paris et France Bénévolat Lille

Habitat et Humanisme

La fraternité protestante

Les associations de donneurs de sang bénévoles

Les Donneurs de voix/Bibliothèque sonore

Les petits frères des Pauvres

Lire et Faire Lire

Médecins du monde

Relais Capimbec Malakoff

Restaurants du cœur

Le Secours catholique

Le Secours populaire Loire-Atlantique

SNSM - Société nationale de sauvetage en mer

SOS Amitié

URIOPSS – Union régionale interfédérale des œuvres et des organismes privés sanitaires et sociaux

VMEH - visite des malades dans les établissements hospitaliers

*Ce travail n'aurait jamais vu le jour
sans l'intervention et la gentillesse de Serge PIALOUX*



présent en Loire-Atlantique depuis 1976 et adossé à un réseau national

au service :

⇒ *des candidats au bénévolat,*

- ✓ pour répondre à leurs questions sur l'activité bénévole
- ✓ pour définir avec eux leur projet personnel de bénévolat
- ✓ et pour proposer des postes de bénévolat répondant à leurs aspirations

⇒ *des associations,*

- ✓ pour définir avec elles les compétences bénévoles dont elles ont besoin
- ✓ pour communiquer sur cette recherche de bénévoles
- ✓ pour orienter vers elles les candidats au bénévolat qui correspondent à leurs besoins
- ✓ et pour mobiliser des nouveaux bénévoles en créant ou participant à des animations

B E N E V O L E S ... A S S O C I A T I O N S ...

RENCONTRONS-NOUS

PERMANENCES D'ACCUEIL

de 14h30 à 17h00 à NANTES

les lundis (sauf le 1^{er} du mois)

les mardis, mercredis et jeudis

les vendredis (jusqu'à 18h00)

à la Maison des Associations
21 allée Baco – 44000 Nantes

tél/fax : 02 40 35 12 17

www.nantes.benevolat-France.org

e-mail : benevoln@club-internet.fr

également présent à Rezé et St Herblain

FRANCE BENEVOLAT Nantes Atlantique

à St NAZAIRE
de 9h00 à 12h00 les mardis

de 14h00 à 19h00 les jeudis

Maison du Peuple
Place Salvador Allende – 44600 Saint-Nazaire

tél. 02 40 00 79 10 / 06 65 40 81 97

à GUERANDE
de 9h00 à 12h00 les jeudis

au CCAS
11, rue des Saulniers – 44350 Guérande

FRANCE BENEVOLAT Saint-Nazaire
Presqu'île Guérandaise

www.francebenevolat.org

Donner du temps c'est un temps fort